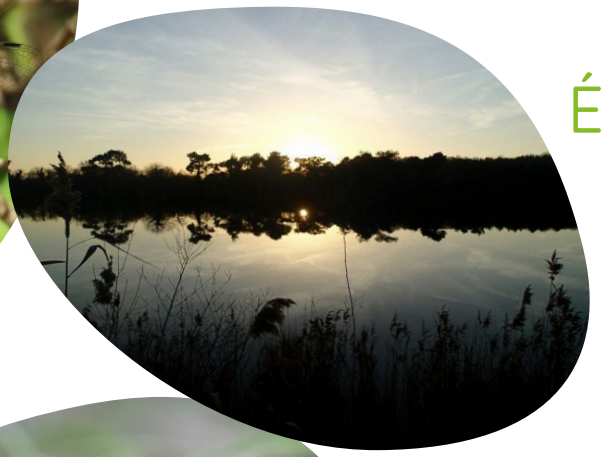
RAPPORT ACTIVITÉS 2023

NATURE ENVIRONNEMENT 17









ÉTUDIER

ÉDUQUER

PRÉSERVER

DÉFENDRE

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

Nature Environnement 17 - Association de Protection de la Nature et de l'Environnement en Charente-Maritime

NATURE ENVIRONNEMENT 17

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

VIE ASSOCIATIVE 4

ÉTUDIER ET PROTÉGER 8

APPRENDRE ET SENSIBILISER 26

PRÉSERVER ET GÉRER 33

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE 41

NOS FINANCES 46

INTRODUCTION

Créée en 1967 sous le nom SEPRONAS (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Aunis et Saintonge), Nature Environnement 17 (NE17) est une association départementale, type loi 1901, agréée pour la défense de la Nature et de l'Environnement en Charente-Maritime.

Elle a pour mission :

- d'étudier, protéger et conserver la faune et la flore ainsi que leurs habitats,
- d'informer et de sensibiliser à la protection et à la conservation de notre patrimoine naturel,
- de lutter contre toutes menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité.

Elle est affiliée à France Nature Environnement (FNE), association nationale basée à Paris, et est fédérée au niveau régional par France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA), dont le siège social est à Angoulême.

2023

en quelques chiffres

377 Adhérents

Dont 9 associations et 1 collectivité

13 salariés permanents

17 administrateurs bénévoles

VIE ASSOCIATIVE

ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe de l'association est composée de 13 salariés permanents dont l'activité est organisée autour de cinq grands pôles.



les études pour la protection et la conservation des espèces et de leurs milieux



l'éducation à l'environnement



la gestion d'espaces naturels



la cellule juridique

la gestion administrative et financière

Chaque pôle dispose d'un référent qui en assure la coordination.

La coordination globale de la structure est assurée par la Coordinatrice d'équipe.

Le CDD de Jean Rivoire débuté en 2022 s'est poursuivi sur l'année 2023.

Laurent Dufey était en stage pour 6 mois en 2023 sur des suivis herpétologiques. Par la suite, il a intégré l'équipe pour un CDD de 1 an.

Cinq personnes sont venues renforcer l'équipe des permanents : Tom Babin, Kevin Gayod, Gwenaëlle Hendoux, Cindy Monnet, Jennifer Coudin.

De plus, à partir du 1er septembre 2023, nous avons accueilli Azilis Dagorne pour un contrat d'apprentissage d'un an.

En 2023, Naïs Aubouin est partie en formation. Et nous avons appris le départ d'Alexis Chabrouillaud.

LE COMITÉ DIRECTEUR

Les grandes orientations de l'association sont décidées par un Comité Directeur qui se réunit tous les mois. Il est composé de bénévoles, experts dans différents domaines liés à l'environnement.

En 2023, le Comité Directeur était constitué de 17 administrateurs :

Louis Barraud
Jocelyne Boulnois
Alain Chabrolle
Dominique Chevillon
Anthony Clerteau
Dominique Deboise
Gérard Frigaux - Président
Sophie Huberson Debry - Trésorière
Monique Hyvernaud - Secrétaire
Jacques Maret
Pierrick Marion
Denis Metayer
Marie-Dominique Monbrun
Patrick Picaud - Vice-Président
Brigitte Raymond
Bruno Toison
François Vazquez

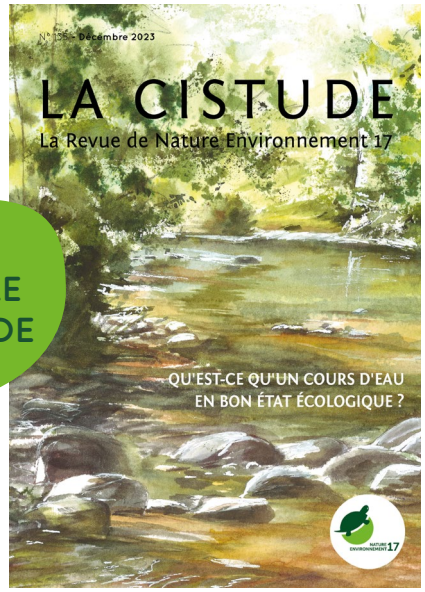
Certains administrateurs sont les référents de domaines tels que : gestion de l'eau, installations classées, Réserve Naturelle Régionale, gestion du personnel, recours juridiques, etc.

VIE ASSOCIATIVE

PUBLICATIONS IMPRIMÉES



CARTE DE REMERCIEMENTS ADHÉRENTS



REVUE ANNUELLE LA CISTUDE

ET DES PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

PAGE FACEBOOK
SITE INTERNET

CALENDRIER MENSUEL DES ACTIVITÉS

4 NEWSLETTERS

Salariée référente : Lucille GRIZEAU

EXPOSITIONS

Les expositions de Nature Environnement 17 sont mises à disposition gratuitement sous convention et attestation d'assurance auprès des collectivités, des associations, des écoles, des médiathèques...

Les chiffres en 2023 :

- Exposition Les alliés du jardin : empruntée 5 fois
- Exposition Belles de nuit : empruntée 2 fois
- Exposition Les chauves-souris, ces étranges mammifères : empruntée 2 fois
- Exposition Fascinants serpents : empruntée 3 fois
- Exposition Gaston le hérisson : empruntée 1 fois
- Exposition La nature à notre porte : empruntée 1 fois
- Exposition Le monde des mares : empruntée 5 fois
- Exposition Oiseaux des carrières : empruntée 1 fois

Les expositions ont aussi été utilisées régulièrement par les salariés et bénévoles lors des projets, des animations, des conférences, des soirées bénévoles, des stands et de l'Assemblée Générale.





ANTENNES BÉNÉVOLES

✸ Antenne de Saintes

Tous les derniers jeudis de chaque mois, l'antenne de Saintes organise une réunion d'information et de communication sur l'actualité de l'association et du territoire de Saintes et les alentours. Entre 15 et 20 personnes participent aux réunions mensuelles. De plus, en 2023, l'antenne de Saintes a tenu des stands et a organisé des sorties nature.

Bénévoles référents : Brigitte RAYMOND et Charles GOETZ

SENTINELLES DE LA NATURE

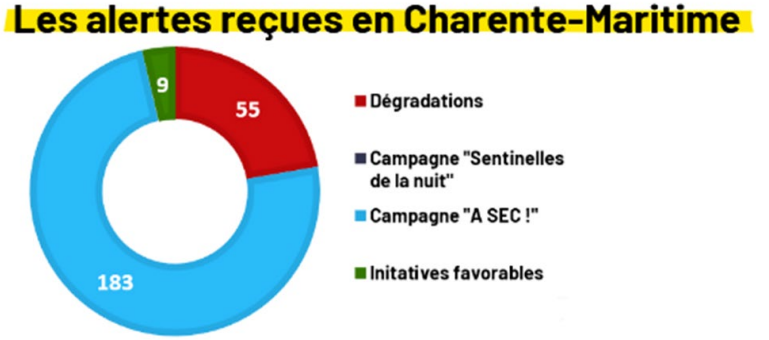
L'année 2023 s'est soldée par une augmentation des signalements en Charente-Maritime (+20%). Le réseau se développe de plus en plus avec la volonté de se faire connaître. Au cours du 1er semestre, nous avons organisé 2 soirées Film/Débat « Sentinelles et compagnie » en partenariat avec la ville de Saint-Jean-d'Angély, les Foyers Ruraux, SOS Rivière et Nature Environnement 17 pour mettre en avant nos actions et proposer une ouverture au débat après chaque projection au Cinévals de Saint-Jean-d'Angély.

L'équipe des référents s'est renforcée de 2 nouveaux membres ce qui fait 4 personnes au total qui accompagnent les sentinelles dans leur démarche. Des réunions en visios régulières entre référents de la région animées par Jules Boisseau, chargé de Mission sentinelles de la Nature à FNE NA, permettent d'améliorer nos rapports et démarches vers des services de l'état comme l'OFB, la DREAL, la DDTM, à qui nous confions des dossiers que nous ne pouvons pas traiter.

Sentinelles de la Nature, ce n'est pas que des signalements de dégradations environnementales mais aussi des signalements d'actions favorables avec une belle participation de l'association Nature Angérienne (Ex :Valorisation de l'aménagement du parc de l'Arboretum).

Nous participons aussi aux diverses campagnes proposées par FNE NA (Exemple : Sentinelles de la haie). Ces campagnes permettent à chaque citoyen de s'informer et agir pour la défense de l'environnement. Nous sommes le premier département de la région en terme de signalements des Assecs avec une forte implication de SOS Rivières (Sentinelles de l'eau).

La campagne « Sentinelles de la Nuit », après une courte pose en 2023 reprend du service en 2024. En partenariat avec la ville de Saintes et le conseil des Sages, cette campagne de sensibilisation auprès des commerçants n'est qu'une suite logique, après la volonté des élus locaux de réduire l'éclairage public.





Bénévoles référents :
Denis MÉTAYER et Charles GOETZ

CONFÉRENCES, FILMS ET STANDS

Conférences et films

- Samedi 26 mai : Film « De l'eau jaillit le feu » de Fabien Mazzocco en partenariat à Saint-Jean- d'Angély.
- Vendredi 6 octobre : Polar, Parlotte et Pipistrelle : présentation du livre « L'enquête Charentaise, un village en pleine déconfiture » puis projection du film Migrations secrètes - La chauves-souris, la Pipistrelle de Nathusius de Benoît Demarle.
- Mardi 7 novembre : Ciné-débat « L'océan vu du coeur » à Saint-Pierre-d'Oléron.
- Lundi 27 novembre : Conférence Retour sur les incendis de forêts en Gironde à Saintes.

Soirées bénévoles

En 2023, 2 soirées bénévoles ont été organisées à Jonzac et à La Motte Aubert à Saint-Saturnin-du-Bois.

Au programme :

- Présentation de l'association
- Découverte des missions bénévoles et du club naturaliste
- Échanges avec les salariés de l'association
- Diffusion du film l'Écho du Grand Rhinolophe


Soirée bénévoles Jonzac

Stands associatifs

- Mercredi 1er mars : Marché Aigrefeuille
- Mercredi 5 avril : Marché Aigrefeuille
- Mercredi 3 mai : Marché Aigrefeuille
- Samedi 27 mai : Fête de la nature à Saintes
- Samedi 3 juin : Fête de la nature à Vaux-sur-Mer
- Mercredi 7 juin : Marché Aigrefeuille
- Samedi 24 juin : Écofestival Notes en vert
- Mercredi 5 juillet : Marché Aigrefeuille
- Samedi 8 juillet : Tour Charente-Maritime à la voile à Royan
- Dimanche 9 juillet : Festival à la motte d'été
- Mercredi 2 août : Marché Aigrefeuille
- Dimanche 27 août : Fête paysanne à Ballon
- Samedi 2 septembre : Retour des terriens à Saint-Saturnin-du-Bois
- Samedi 2 septembre : Forum des associations à Villeneuve-les-Salines
- Samedi 2 et dimanche 3 septembre : Forum des associations à Saintes
- Mercredi 6 septembre : Marché Aigrefeuille
- Samedi 9 septembre : Forum des associations à Surgères
- Samedi 9 septembre : Portes ouvertes Graines Buissonnières
- Mercredi 4 octobre : Marché Aigrefeuille
- Mercredi 6 décembre : Marché Aigrefeuille

Un grand merci aux bénévoles qui animent tous ces évènements

ÉTUDIER ET PROTÉGER

Nature Environnement 17 a pour mission première la protection du patrimoine naturel en Charente-Maritime. Au travers d'études ou de programmes de conservation, pour lesquels notre expertise est régulièrement sollicitée, nous contribuons à la sauvegarde des espèces et de leurs milieux. L'année 2023 a été riche de projets. Parallèlement à ces activités, nos chargés d'études ont participé à des groupes de travail ou des comités scientifiques chargés de s'exprimer sur les grandes orientations en matière de conservation du patrimoine naturel. L'ensemble des travaux présentés ici témoigne du rayonnement scientifique de notre structure tant au niveau départemental que régional.

LES CONTRATS D'OBJECTIFS

✸ Reptiles et Amphibiens de Nouvelle-Aquitaine (RANA)

Le projet RANA (Reptiles et Amphibiens de Nouvelle-Aquitaine) vise à profiter de la dynamique récente de la réalisation d'atlas herpétologiques des 3 anciennes régions. Les prospections de l'atlas Poitou-Charentes se sont terminées en 2019, l'atlas des reptiles et des amphibiens du Limousin est en cours de réalisation, celui de l'Aquitaine est récent (2014), par conséquent, ce projet permet de publier le premier atlas de la nouvelle grande région (atlas dynamique en ligne), ainsi que de mettre en place des suivis à long terme, des actions de conservation pour les espèces les plus menacées, des formations et des actions de sensibilisation auprès du grand public.

Les actions de 2023 ont notamment permis de mettre en place une dynamique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, de poursuivre les suivis POPReptile initiés les années précédentes, de réaliser des missions de conservation, qu'elles concernent la construction de gîtes à serpents (hibernaculum), la conception et la participation à des programme de conservation (PNA, PRA, projets avec la Société Herpétologique de France, etc.), la participation à des réunions thématiques avec les partenaires (syndicats mixtes, Conseil Départemental, collectivités, animateurs de sites Natura 2000). Ce programme a également permis de répondre aux sollicitations des collectivités et particuliers concernant les reptiles et amphibiens, et notamment pour faire de la médiation sur les serpents et en coordonnant les actions des bénévoles qui interviennent sur les SOS Serpents en Charente-Maritime. Une synthèse des résultats des suivis sur les reptiles et les amphibiens à l'échelle du département est en cours de rédaction et sera publiée pendant l'année. La même synthèse à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine est terminée et disponible sur le portail en ligne du programme RANA.

Cistude Nature assume la coordination technique et financière pour ce projet
Projet financé par : FEDER et Région Nouvelle-Aquitaine.
Salariée référente : Naïs AUBOUIN

✸ Les Mulettes de Nouvelle-Aquitaine

Le projet était initialement prévu jusqu'à 2021 mais celui-ci a été prolongé pour deux années supplémentaires. L'année 2023 est donc la troisième année de ce suivi. Ce projet part d'un constat simple, les connaissances de la répartition des mulettes dans les rivières de Nouvelle-Aquitaine et le statut de chacune des espèces restent encore très lacunaires. De plus, les naturalistes de Nouvelle-Aquitaine sont encore peu nombreux à savoir comment rechercher les espèces et les identifier. L'objectif du projet est donc de mettre en place et d'animer un réseau d'observateurs dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine pour qu'à terme nos connaissances sur ce groupe indicateur de la qualité des milieux aquatiques soient plus importantes. FNE NA assume la coordination financière et PCN la coordination technique de ce dossier. En Charente-Maritime, le projet est porté localement par NE17 et la LPO France. Celui-ci se décline en plusieurs actions pour l'année 2023 :

- Poursuivre la mise en place et l'animation d'un réseau d'observateurs dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine,
- Poursuivre l'amélioration des connaissances de la répartition de ces espèces indicatrices de la qualité des milieux aquatiques,
- Élaborer le premier Programme d'Action en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine (PAM-NA) visant les espèces patrimoniales non visées par un PNA.


Mulette des rivières

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine et Agence de l'eau Adour Garonne

Salarié référent : Alexis CHABROUILLAUD

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine

Ce programme d'ampleur, porté par FNE NA, financé par la DREAL (Fonds verts) et la Région NA, mobilise l'ensemble des structures de Nouvelle-Aquitaine œuvrant pour les chiroptères.

152 personnes dont 138 bénévoles ont participé à ce programme en 2023, principalement sur les actions de terrain (comptages été/hiver et opérations de capture). Au total, 786 personnes ont contribué à ce programme depuis 2016.

L'hiver 2022-2023, 814 sites différents ont pu être prospectés, permettant de dénombrer près de 76 000 chauves-souris (toutes espèces confondues), ce qui représente une hausse de près de 30% par rapport aux moyennes des 5 dernières années. Ces comptages permettent chaque année de contrôler les espèces marquées à l'aide de transpondeurs (Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers), mais aussi et surtout de suivre l'évolution des populations. Ainsi, la Nouvelle-Aquitaine accueille plus de 25% des effectifs de Grand rhinolophe en hiver en France avec plus de 25 000 individus.

Concernant l'été 2023, 130 colonies de mise bas des différentes espèces ciblées par le programme ont été dénombrées en Nouvelle-Aquitaine permettant de comptabiliser près de 65 000 chauves-souris. Là encore, ces suivis coordonnés à l'échelle de la région permettent de suivre et d'évaluer l'évolution des populations.

En 2023, les opérations de capture afin de réaliser des prélèvements biologiques et de poursuivre le marquage individuel se sont réalisées au sein de 32 sites.

Au total, 4 849 chauves-souris ont été capturées permettant le marquage individuel de 1 305 Grands rhinolophes, 1 447 Minioptères, 971 Murins à oreilles échancrées, et 318 Rhinolophes euryales.

Ce programme collabore avec différents laboratoires de recherche, dont le LBBE de l'université de Lyon qui en est le partenaire historique, tout comme le CEBC-CNRS/ULR à Chizé.

Différents travaux sont en cours et concernent l'analyse de l'incroyable jeu de données de « Capture-Marquage-Eecapture » obtenu chez le Grand rhinolophe, l'éco épidémiologie (dont les coronavirus avec l'Institut Pasteur), la toxicologie, les déplacements et l'écologie du paysage. Sur ce dernier point, un travail de thèse s'est achevé et les publications seront disponibles en 2024.

Pour 2024, l'objectif est toujours de poursuivre les comptages coordonnés en hiver et en été, seuls capables de produire des tendances à long terme des populations.

Concernant les opérations de capture, il s'agit désormais d'assurer le suivi des principales colonies de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées, notamment en poursuivant la maintenance des lecteurs automatiques installés dans les colonies et permettant de contrôler les individus marqués. Grâce au développement de nouveaux partenariats, FNE NA, de part, son expérience, est désormais impliquée dans deux nouveaux programmes d'ampleur de recherche en épidémiologie, l'un à l'échelle européenne (programme OneBAT) porté par l'institut de virologie de Venise et l'autre à l'échelle nationale porté par le CIRI/INSERM (programme BatEcoVir). Tous deux visent à étudier plus précisément les virus présents chez le Minioptère de Schreibers, espèce en danger critique d'extinction en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les mécanismes de transmission, leurs rôles dans la conservation de l'espèce et leurs implications pour la santé humaine. Ces programmes se réalisent en France en partenarait avec l'institut Pasteur, l'ANSES Nancy, le LBBE de Lyon, le CIRI/INSERM et de nombreuses structures associatives (FNE NA, LPO Auvergne Rhône-Alpes, CEN PACA, Groupe Chiroptères de Provence, Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon, ANA-CEN Ariège).



Capture

Ce travail est coordonné par Nature Environnement 17 et porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO France, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, le Groupe Chiroptères Aquitaine, le CEN Aquitaine, Cistude Nature, le Labex ECOFECT (université Lyon I), le CBGP/INRA de Montpellier, et le CEBC-CNRS/ULR.

Projet financé par : Fond vert, Région Nouvelle-Aquitaine et DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Inventaire de la Flore des rivières du Poitou-Charentes

La flore et les végétations aquatiques des rivières picto-charentaises ont été très peu étudiées jusqu'à présent ; seules de rares rivières ont fait l'objet de prospections et de suivis botaniques ou d'études phytosociologiques.

Nos rivières hébergent pourtant des enjeux floristiques forts.

Les habitats visés par le projet sont identifiés dans la Directive Habitats :

- 3260-4 Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques
- 3260-5 Rivières eutrophes neutre à basique, dominées par des Renoncules ou des Potamots
- 3260-6 Ruisseaux et petits rivières eutrophes neutre à basiques
- 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

Ces habitats abritent une flore diversifiée et caractéristique, dont certaines espèces sont menacées, rares ou largement méconnues, on pourra notamment citer :

Oenanthe fluviatilis, Hippuris vulgaris, Myriophyllum alterniflorum, Sagittaria sagittifolia, Hottonia palustris, Ranunculus groupe Batrachium, Potamogeton lucens, Potamogenton perfoliatus entre autres.

Ces habitats et les espèces qui les composent sont d'une grande importance pour les cortèges faunistiques liés aux cours d'eau. On pourra notamment citer le cortège odonatologique.

Des espèces communes localement (telles que certaines Lentilles d'eau dans le Marais Poitevin, les marais arrières-littoraux de Charente-Maritime) ont récemment subi de très fortes régressions. Ces raréfactions semblent associées à la dégradation de la qualité des eaux, la modification des débits ou la présence d'espèces exotiques envahissantes.

Dans sa globalité, la flore aquatique est indicatrice de caractéristiques hydrologiques du cours d'eau telles que le niveau trophique ou la concentration en certains polluants.

Ces menaces sont des problématiques environnementales qui intéressent nos associations de longue date.

Ce projet aura 5 finalités :

- Évaluer l'état de conservation de la flore et des végétations des rivières, avec un protocole reproductible à l'avenir ;
- Actualiser la répartition et l'abondance de certaines espèces patrimoniales (indicatrices notamment), difficiles à détecter (Oenanthe fluviatilis) ou à déterminer (Callitriche, Potamots filiformes…) ; si possible mettre en place des mesures de préservation de ces espèces emblématiques ;
- Sensibiliser les acteurs de gestion de l'eau et le cas échéant suggérer des mesures de préservation de ces espèces emblématiques ;
- Actualiser la présence de certains taxons exotiques (Elodées, Jussies, Lemna minuta, etc.) ;
- Définir des indicateurs d'état écologique des rivières.

En 2023, c'est ainsi plus d'une vingtaine de cours d'eau qui a été expertisée avec pour certains de belles découvertes comme *Potamogeton coloratus*, une espèce qui n'était connue que sur trois sites en Charente Maritime. Cette année d'inventaire a montré quelques limites notamment sur le temps qu'il faut consacrer à la recherche d'herbier aquatique. Un travail de communication auprès de la Direction de l'eau, de la mer et du littoral, de syndicat mixte de bassins versants, de chargés de missions N2000 a été fait afin de s'appuyer sur leurs connaissances des cours d'eau.


Potamot coloré

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine et FEDER,

Salarié référent : Sylvain BIMONT

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Veille botanique en Poitou-Charentes

La flore picto-charentaise présente également de nombreuses espèces remarquables hors contexte aquatique. Les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) sont régulièrement sollicitées par leurs adhérents ou par des particuliers suite à des découvertes botaniques, concernant parfois d'espèces hautement patrimoniales (suivant le niveau de menace sur la liste rouge régionale de Poitou-Charentes, CBNSA 2018). Certaines de ces découvertes méritent d'être expertisées par un botaniste salarié.

En outre, des découvertes réalisées lors de programmes financés antérieurs (messicoles, fougères, etc.) pâtissent de l'absence de suivi ensuite. Le maintien d'un contact régulier avec les propriétaires et gestionnaires est nécessaire pour s'assurer de la poursuite d'une gestion adaptée et le maintien des populations en bon état.

Cette action vise les stations d'espèces menacées situées hors sites NATURA 2000 et hors sites CEN où elles font déjà l'objet de suivis avec financements dédiés.

Le suivi de certaines espèces hautement patrimoniales est déjà assuré par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) dans le cadre de leurs missions de conservation. La liste des espèces suivies par chaque structure sera affinée.

Les prospections à la recherche de nouvelles stations sont très limitées, ciblant des secteurs pressentis pour une espèce ou la vérification de stations historiques (il ne s'agit pas d'un projet d'amélioration des connaissances d'espèces menacées).

En 2023, 2 espèces ont été recherchées sur des sites où elles étaient connues historiquement Lathyrus palustris et Ranunculus lingua.

Projet financé par : la Région Nouvelle-Aquitaine et le FEDER,

Salarié référent : Sylvain BIMONT

✸ Les mares du Poitou-Charentes : Recensement et réhabilitation d'un habitat d'espèces protégées essentiel de la Trame bleue

Les mares sont des micro-habitats présentant un intérêt tout particulier pour une faune et une flore très spécifiques. Ce sont des éléments importants à prendre en compte pour la préservation de la biodiversité.

La connaissance des mares d'un territoire permet de mieux appréhender les actions de conservation à mettre en place pour préserver la faune et la flore (restauration de la trame bleue), de cibler les secteurs d'intervention, et permet également de gagner en efficacité en cas d'actions de conservation ou d'inventaires sur des espèces cibles liées à ces milieux.

De 1998 à 2002, Poitou-Charentes Nature a engagé un programme régional d'inventaire des mares du Poitou-Charentes, avec l'aide de ses associations membres et de leurs bénévoles. Les objectifs de cette démarche étaient de recenser le plus grand nombre possible de mares existantes dans la région, de réaliser leur typologie et préciser leurs caractéristiques écologiques, d'évaluer l'importance et les causes de la régression des mares dans les différentes zones biogéographiques régionales, de recenser les différentes menaces qui pesaient sur elles, et de déterminer l'importance des mares régionales dans la répartition et la pérennité de certains groupes faunistiques.

20 ans après, les associations de Poitou-Charentes Nature proposent une suite à ce travail, à travers un projet sur les mares à l'échelle de l'ex-région Poitou-Charentes, d'une durée de 3 ans (2022 à 2024).

En 2023, le travail de numérisation initié l'année précédente à partir de ressources numériques (IGN Scan 25, orthophoto, etc.) afin de recenser et compiler les mares du Poitou-Charentes dans un document commun a été poursuivi. Ce travail a été compilé dans le portail de saisie et de visualisation du réseau de mares développé par l'Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB-NA), portail en ligne, accessible et renseignable par tous.


Mare forêt de la Coubre

La caractérisation des mares s'est poursuivie, avec notamment le travail d'un groupe d'étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature du Lycée de la mer et de l'océan de Bourcefranc-le-Chapus dans le cadre de leur projet tuteuré, mais aussi grâce aux étudiantes en stage à NE17 dans le cadre de leurs BTSA Gestion et Protection de la Nature respectifs, Anne Le Gall et Jade Pham Van.

La réflexion a également été portée sur l'évaluation qualitative du réseau de mares: prenant support sur le portail en ligne précédemment cité, un formulaire de caractérisation des mares a été défini, en cohérence avec le programme mené entre 1998 et 2002. Les mares ont ainsi pu être caractérisées sur un certain nombre de secteurs de la région.

L'incitation à la restauration et à la création de mares est également un des objectifs premiers du programme. De nombreux accompagnements, apportant conseils et expertises techniques, ont été réalisés auprès des différents acteurs du territoire.

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine, FEDER, Agence de l'eau Adour-Garonne et Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Salarié référent : Sylvain BIMONT

✸ Enquête Micromammifères

Afin d'enrichir les connaissances relatives au taxon des Micromammifères, pour lequel, de nombreuses lacunes persistent, un projet établi sur 3 ans a été lancé en 2022. Deux axes ont été définis afin de répondre à ce manque de connaissance :

(1) Mise en place d'une méthodologie visant à améliorer les connaissances relatives à la répartition des micromammifères.

(2) Protocole expérimentaux et processus de réflexion.

Pour ce faire, plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en place pour cette deuxième année :

- Synthèse des données existantes ;
- Travail cartographique et sélection de sites de prélèvement des pelotes de réjection ;
- Prélèvement d'échantillons (pelotes de réjection) et analyses : 9 mailles de 10km x 10km validées (200 proies analysées par mailles) et 7 mailles de 10km x 10km en cours de validation ;
- Construction d'une collection de référence pour l'identification des crânes : une vingtaine de crânes mis en collection ;
- Réalisation et diffusion de supports de communication : articles de presse, flyers et affiches ;
- Organisation d'ateliers de sensibilisation : 9 ateliers "Dissection de pelotes de réjections" proposés avec 52 participants ;
- Valorisation de la vidéo de présentation de la méthode de dissection ;
- Déploiement de 3 protocoles expérimentaux : recherche de nids de Rat des moissons, recherche de Gliridés par repasse et piégeages photographiques par Mammal Box.

Les actions se poursuivent à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en 2024 grâce aux efforts déployés par l'ensemble des structures associatives impliquées. À terme, des méthodes d'étude et donc de conservation opérationnelles et pertinentes pourraient être envisagées.

Projet financé par : FEDER et Région Nouvelle-Aquitaine

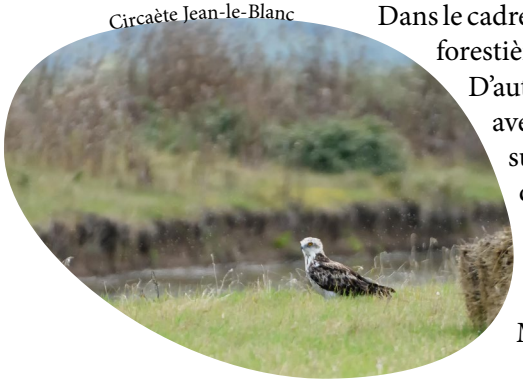
Salariée référente : Mélanie DARNAULT

✸ Amélioration des connaissances sur les oiseaux forestiers

Ce projet, décliné en Poitou-Charentes, est une continuité de la dynamique initiée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres en 2011 et 2012 et de la LPO en Charente-Maritime en 2015-2016 sur les cortèges avifaunistiques peuplant les massifs forestiers picto-charentais. Il se décline en 6 objectifs opérationnels :

- Formation des bénévoles
- Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification
- Animation d'un groupe de bénévoles pour suivre la nidification du Circaète Jean-le-Blanc

- Suivi scientifique approfondi du Circaète Jean-le-Blanc
- Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires à la relation entre gestion forestière et biodiversité avifaunistique
- Communication et vulgarisation scientifique.


Circaète Jean-le-Blanc

Dans le cadre de ce projet NE17 a inventorié l'avifaune forestière nicheuse au sein de 3 boisements. D'autre part, plusieurs formations rapaces avec un focus sur le Circaète ont été suivies à la fois théoriquement et lors de prospections groupées. Ce travail a mené à la construction d'un groupe d'observateurs réguliers pour le suivi d'un couple autour de la RNR de la Massonne.

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine et Fondation ANYAMA.

Salarié référent : Alexis CHABROUILLAUD

✸ Oiseaux des carrières

Le projet « Oiseaux des carrières du Poitou-Charentes » déployé en 2020 sur 2 nouveaux départements de la région Nouvelle-Aquitaine : la Charente et la Charente-Maritime. Le projet a changé d'envergure cette année en passant à l'échelle de la nouvelle région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet a pour objectif de nouer de nombreux contacts et partenariats locaux avec des carriers, des propriétaires de sites et ainsi de les sensibiliser à la présence d'oiseaux spécifiques en échangeant sur les problématiques rencontrées. L'acquisition de connaissances sur la présence de cinq espèces cibles est privilégiée : Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Hirondelle de rivage, Guêpier d'Europe et Traquet motteux. D'autres espèces complémentaires comme le Grand Corbeau, le Petit Gravelot ou l'Œdicnème criard feront également l'objet d'une attention particulière.

Plus spécifiquement en Charente-Maritime, le projet est porté localement par NE17 et la LPO Poitou-Charentes antenne La Rochelle. Les inventaires mutualisés entre les deux structures ont principalement porté sur le Guêpier et l'Hirondelle de rivage, les deux espèces nicheuses avérées en carrière pour le département.

En 2023, 8 sites ont été suivis en Charente-Maritime. La présence du Guêpier d'Europe a été observée sur 4 carrières. Et, concernant l'Hirondelle de rivage, 4 carrières étaient également occupées, dont 3 par des couples nicheurs. Parallèlement, 2 carrières ont fait l'objet d'observations de Petit gravelot.

La LPO assure la coordination générale et technique de ce dossier.

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, UNICEM Nouvelle-Aquitaine et UNICEM entreprises engagées.

Partenaires techniques : CEN Nouvelle Aquitaine et l'Homme et la pierre

Salarié référent : Jean RIVOIRE

✸ Actualisation de l'inventaire des arbres remarquables de Charente-Maritime

A la demande de plusieurs bénévoles impliqués sur le sujet, NE17, en partenariat avec l'association Arbres Remarquables de France (A.R.B.R.E.S.), a entrepris d'identifier et de recenser les arbres d'exception du département afin de valoriser les plus remarquables.

Ce recensement, développé sur la période 2023-2024, a vocation à partager et protéger ce patrimoine naturel commun. Il s'appuie dans un premier temps sur le premier inventaire réalisé dans le courant des années 90 et dans un second temps sur les signalements que le grand public peut porter à connaissance grâce à un formulaire en ligne sur le site internet de NE17. Grâce à cet outil, la localisation est rapide et fiable.

En parallèle, un réseau de bénévoles a été créé afin de couvrir l'ensemble du territoire départemental et assurer les visites de terrain pour relever l'ensemble des caractéristiques des arbres inventoriés précédemment ou signalés via le site.

ÉTUDIER ET PROTÉGER


Référents arbres

Ainsi, durant l'année 2023, les actions menées ont consisté à : la saisie informatique du premier inventaire, à l'élaboration du formulaire en ligne, à la recherche de référents bénévoles ainsi que leur formation, à l'animation du réseau et au début des vérifications. Il y a 432 arbres issus du premier inventaire et, au 31/12/2023, 152 arbres signalés via la plateforme.

De plus, toute l'année, les bénévoles et les salariés ont communiqué sur le projet : radio, presse, mailings aux communes et intercommunalités, newsletter… En fin d'année, une projection d'un film Arbres et Forêts remarquables de l'association A.R.B.R.E.S. a été organisée à Rochefort et a attiré plus de 90 personnes.

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine et DREAL Nouvelle Aquitaine.

Salariée référente : Mylène ESCHEMANN

LES EXPERTISES NATURALISTES

✸ LGV SEA Tours-Bordeaux : Accompagnement / Expertises Naturalistes

Coordination du projet

Nous participons activement aux comités de pilotage en lien avec PCN et ses associations membres afin d'orienter les mesures de suivi et de faire le point sur les suivis, les mesures compensatoires en cours, la stratégie politique de PCN, etc.

Suivis des populations impactées

Ces suivis naturalistes s'inscrivent dans le cadre de l'article 23 des arrêtés inter-préfectoraux des 24 février et 21 décembre 2012 invitant le concessionnaire de la LGV SEA à suivre l'état des populations impactées par les travaux et l'usage de la LGV : «Un suivi des populations et des habitats d'espèces protégées impactées par la construction et l'exploitation de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux devra être réalisé pendant la durée de la concession». Ces types de suivis s'inscrivent également dans le cadre de la note méthodologique rédigée par l'ensemble des partenaires inter-régionaux et intitulée « Propositions de suivi des mesures environnementales liées à la construction et à l'exploitation de la LGV-SEA Tours-Bordeaux ».

En 2023, aucun suivi de ce type n'a été réalisé.

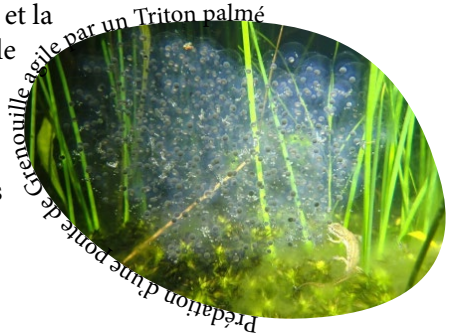
Suivis des mesures compensatoires

Suivi mares

Dans le cadre des mesures compensatoires de la LGV SEA, plusieurs mares ont été créées à proximité de la ligne et d'autres ont été créées ou restaurées sur des terrains privés par le biais de conventionnements soumis à des cahiers des charges. Ces mares ont pour objectif d'accueillir la faune et la flore aquatique impactée lors de la destruction de leurs milieux pendant la phase de travaux. L'objectif de ce suivi est donc d'évaluer la réussite de ces opérations en suivant tous les ans leur colonisation par les Odonates et les Amphibiens. Des relevés botaniques et des habitats naturels sur et à proximité des mares ont également été menés tous les ans afin d'en étudier l'évolution.

En 2023, NE17 a suivi 42 mares dont certaines ont été nouvellement créées et d'autres restaurées. Majoritairement situées dans la Double Saintongeaise aucune n'est à proximité immédiate de la LGV. La plus éloignée de la ligne étant une mare située dans le marais de la Seugne à Colombiers. Sur les mares créées, la végétation aquatique s'installe progressivement mais le recouvrement est souvent meilleur pour les mares restaurées.

Les mares accueillent entre 0 et 6 espèces d'amphibiens et entre 0 et 13 espèces d'odonates. Les suivis interannuels montrent globalement une diminution de la diversité d'espèces qui est plus fortement marquée chez les odonates que chez les amphibiens. Cela peut être en partie due à la canicule et la forte sécheresse de l'été 2022 qui a impacté l'ensemble des cortèges lors des prospections. Concernant les odonates, on constate une modification progressive du cortège avec la disparition des espèces de milieux pionniers au profit d'espèces de milieux structurés plus évolués.


Prédation d'une ponte de Grenouille agile par un Triton palmé

Suivi des espèces et habitats sur les sites de compensation

Afin d'évaluer l'efficience des mesures de gestion/restauration mises en place sur les sites de compensation, des suivis biologiques sur les taxons ciblés par la compensation ou sur les taxons indicateurs de l'état de conservation des milieux ont été engagés cette année.

En 2023, des suivis ont été réalisés sur 4 sites en acquisition ayant été rétrocédés aux CEN NA : Landes de la Combe à Chepniers, vallée du Lary à Cercoux, Terrier des pierres à Corignac et la vallée du la Seugne aux alentours de Colombiers. Dans ce cadre des études ont été menées sur la flore, les habitats, les lépidoptères, les orthoptères. Les résultats de ces suivis permettent de dresser un état des populations un an après la mise en place des premières opérations de gestion/restauration. Leurs réitérations dans le temps permettront d'évaluer la dynamique des différentes populations d'espèces et d'éventuellement adapter les mesures de gestion mises en place afin d'augmenter les fonctionnalités du site au regard des exigences écologiques des espèces et surtout des espèces compensées ciblées.

Une nouveauté en 2023 est la mise en place de l'échantillonnage du suivi des sites par LISEA pour lequel NE17 a débuté le suivi pour le Fadet des laîches. Dans ce cadre, deux sites échantillonnés (Communal Saint-Pierre à Corignac et la Zone humide Xans à Clérac) ont été inventoriés.

Actions financées par : LISEA

Salarié référent : Alexis CHABROUILLAUD


Droséra à feuilles rondes


Fadet des laîches

IRMC : Accompagnement / expertises naturalistes

Coordination du projet

Les études réalisées sur les sites de compensation IMERYS sont proposées par NE17 qui s'appuie sur les études d'impacts et les arrêtés préfectoraux en lien avec les carrières en question. Ces propositions sont ensuite négociées avec IRMC qui finance les études.

Expertises menées dans le cadre des mesures compensatoires

La réalisation de ces expertises environnementales s'inscrit dans le cadre des compensations réalisées en acquisition pour la société IRMC. Les objectifs de ces diagnostics visent à :

- Réaliser un état des lieux afin de définir l'état initial global du site ; et/ou réaliser un état initial quantitatif correspondant à une première année de suivi
- Évaluer les potentialités existantes du site, ainsi que les potentialités de restauration des habitats favorables aux espèces concernées
- Identifier les milieux et les espèces pour lesquels une compensation existe
- Apporter des pistes de réflexion et des préconisations de gestion permettant d'orienter l'intervention du Conservatoire d'Espaces Naturels-NA
- Proposer un suivi adapté du site.

En 2023, ce type d'expertise a été réalisé sur 6 sites de compensations en rapport avec l'exploitation de trois carrières.

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Planton et Maine du Bois

Les parcelles de compensation, relatives à l'extension de la carrière du Planton et Maine du Bois, sont localisées tout autour de la carrière sur la commune de Saint Martin de Coux. Cette année, les inventaires ont concerné la flore patrimoniale et les habitats naturels, les Chiroptères, les Odonates, les Amphibiens, et le Fadet des laîches.

Les relevés 2023 ont permis d'observer les premiers effets des travaux de gestion réalisés fin 2022. Les zones humides ainsi créées et restaurées abritent déjà quelques espèces de libellules et d'amphibiens.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de La Vergne

Les travaux de gestion ont été réalisés par le CEN-NA sur ce site fin 2022. Les suivis biologiques menés en 2023 ont porté sur la flore et les habitats naturels, les mammifères dont les chiroptères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les libellules, les rhopalocères et les orthoptères. Ils ont pour objectif d'exposer les premiers résultats de cette restauration.

Les mares creusées n'ont pas montré de réelle colonisation et ont subi un assec rapide en été. Toutefois, plusieurs larves de Salamandre tachetée y ont été vues ainsi que la Libellule déprimée. Une attention particulière sera portée aux pelouses et espaces à sol sableux présents sur le site, d'autant plus que les effectifs du Criquet des dunes ont drastiquement diminués comparés à 2020, et que l'Œdipode aigue-marine n'a pas été revu.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de Chepniers

Les suivis biologiques dans le cadre de mesures compensatoires sont nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion mises en place. Les suivis biologiques menés en 2023 ont porté sur les oiseaux, les amphibiens, les odonates, la flore et les habitats naturels.

Les inventaires ont contribué à attester la colonisation des mares créées par des espèces d'amphibiens comme la Salamandre tachetée, le Triton palmé et les Grenouilles vertes et par des odonates tels que la Cordulie bronzée, la Libellule déprimée, la Libellule à quatre taches et les Orthétrums.

Là aussi, les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de la Clotte

Les suivis biologiques 2023 de ce site, situé sur la commune de La Clotte, ont porté sur les habitats naturels et la flore patrimoniale notamment des milieux humides. De fait, la sècheresse de 2022 avait inhibé le développement des espèces liées aux zones humides.

Lors de ces inventaires, la présence d'un peu plus d'une centaine de pieds de la Parnassie des marais a été notée, contre une dizaine en 2022. Cette plante a été relevée dans le secteur dernièrement en 1990. Cette observation est alors assez exceptionnelle.

Diagnostic écologique des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de Montguyon

Dans le cadre des mesures compensatoires, une étude biologique a été menée de 2021 à 2023 sur les reptiles. Les suivis en 2023 ont démontré la présence de 6 espèces de reptiles. Ces inventaires exposent aussi un besoin d'actions de gestion afin de rendre les habitats plus favorables aux espèces patrimoniales.

Suivi des mesures compensatoires de la carrière « Perrin »

Les parcelles de compensation, relatives à la création de la carrière de Perrin, sont localisées tout autour de la carrière sur la commune de Clérac.

L'étude menée en 2023 correspond à un diagnostic écologique accompagné d'un état initial quantitatif correspondant à une première année de suivi avant travaux de gestion. Ces suivis biologiques seront nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion mises en place et seront reconduits tout au long des 20 années de compensation obligatoires. Ils permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

En lien avec les résultats obtenus et à la vue des enjeux de conservation et des potentialités de restauration, des propositions de mesures de gestion ont été faites au Conservatoire d'Espaces Naturel de Nouvelle-Aquitaine qui est le gestionnaire de ce site.

Actions financées par : IMERYS

Salariée référente : Caroline MICALLEF

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Éolien

La règlementation française impose depuis 2011 le classement des parcs éoliens industriels sous le régime des ICPE. Différents suivis doivent permettre notamment d'estimer la mortalité de la faune volante (oiseaux et chauves-souris) occasionnée par les éoliennes. Nature-Environnement 17 a réalisé ces suivis de la mortalité (recherche de cadavres) et suivi acoustique en nacelle (enregistreur installé dans la nacelle d'une éolienne), à St Jean de Liversay / Ferrières.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

✸ Inventaire permanent des ZNIEFF de Poitou-Charentes

Après 2 générations d'inventaires (1982-1995 et 1997-2012), les ZNIEFF font depuis 2012 l'objet d'un inventaire permanent. Elles sont alors actualisées en continu sur la base de l'état des connaissances relatif à chaque secteur du département. Après avoir réactualisé les listes d'espèces déterminantes en Poitou-Charentes, les associations membres de Poitou-Charentes Nature créent ou actualisent des ZNIEFF tous les ans.

En 2023, Nature Environnement 17 en collaboration avec le CBNSA et la LPO, s'est concentrée sur l'actualisation de plusieurs ZNIEFF de type 1 : Dunes des Seulières, Marais de l'Acheneau, Vallée de l'Arnoult, Marais de Voutron, Marais de Fouras, Bois des Mornards, Cabane de la Minaude, Cabane de Moins, Ludene, Marais du Roy, Marais Neuf… Ainsi que la création de 2 nouvelles ZNIEFF de type 1 : Le bois de la Garde à Thairé et la Clone du Loup à Sainte-Gemme.

Les inventaires réalisés en 2023 ont également permis de recueillir des données très intéressantes d'espèces déterminantes ZNIEFF, dont plusieurs Cuivré des marais, sur l'amont de la Vallée de La Boutonne avec pour projet de définir les délimitations d'une future ZNIEFF sur ce territoire.


Cuivré des marais

Travail financé par : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Salarié référent : Alexis CHABROUILLAUD

✸ Expertises sur les sites du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

♦ Suivi de la population de reptiles des landes de Haute Saintonge

Un suivi par plaque refuges et selon le protocole POPReptile décliné à l'échelle nationale, a été mis en place sur 4 sites : le Pénitencier, les Brandes, Piégut et La Petite Ferrière. Une herpétofaune riche et abondante a été détectée sur ce site des Landes de Haute Saintonge, avec notamment la présence de la Vipère aspic et de la Couleuvre vipérine. Le Lézard ocellé n'a pas été ré-observé sur le site du Pénitencier mais est toujours présent sur le terrain militaire qui touche le site.


Vipère aspic

Projet financé par : CEN Nouvelle-Aquitaine

Salarié référent : Jean RIVOIRE

♦ Expertise botanique et d'habitat en marais « Montifaut » (commune de Charron)

Une cartographie des habitats naturels et des inventaires floristiques exhaustifs ont été réalisés sur des prairies subhalophiles sur la commune de Marans.

Bien que peu diversifiés en nombre d'habitats, ceux-ci possèdent une très forte valeur écologique car les prairies subhalophiles ne subsistent plus que sur la façade atlantique au sein des prairies arrière littorales. Elles accueillent une faune et une flore spécialisées ne pouvant survivre que dans ce type de milieux.

Un réseau de placettes a été mis en place sur le site afin d'observer l'évolution de celles-ci au cours du temps.


Iris maritime

Projet financé par : CEN Nouvelle-Aquitaine

Salariés référents : Sylvain BIMONT

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Évaluation de l'impact du curage des fossés tertiaires du marais de Brouage sur différents cortèges

Le comblement naturel des fossés peut à terme limiter le drainage des parcelles et impacter l'activité d'élevage, principale activité économique du territoire. C'est pourquoi le Marais de Brouage fait régulièrement l'objet de campagne de curage de ces fossés. Autrefois manuel, le curage mécanique est désormais de mise. Jusqu'alors réalisées individuellement par les propriétaires et exploitants des parcelles, ces campagnes ne faisaient l'objet ni de coordination à l'échelle du territoire, ni d'études ou suivis environnementaux. En vue de l'amélioration des pratiques, le Syndicat Mixte Charente Aval a désiré porter cette coordination, et a souhaité améliorer la prise en compte des espèces protégées lors de ces opérations de curage. Un certain nombre d'études ont donc été commandées par la structure sur différents taxons pouvant être impactés par les opérations de curage prévues en 2021 et 2022 sur les fossés du réseau tertiaire des UHC de Broue, Marennes et Reux Nord.

En 2023, il s'agissait de réaliser le dernier passage pour cette étude et d'évaluer l'impact que représente le curage, sur la base des données récoltées avant et après curage en 2021, 2022 et 2023.

Cette troisième et dernière année de suivi, avec un échantillon étudié plus conséquent, apporte des informations très intéressantes quant aux paramètres environnementaux qui pourraient expliquer la répartition de la Cistude d'Europe sur l'UHC de Broue du marais de Brouage. La distance au coteau (et donc aux sites de pontes), suivie par la structure de la végétation et la hauteur d'eau dans le fossé sont les paramètres environnementaux identifiés comme influençant significativement cette répartition, l'espèce semblant sélectionner des fossés à proximité du coteau, avec une structure de végétation mixte et une hauteur d'eau relativement faible.

Le curage s'est révélé comme étant également un paramètre déterminant la distribution de l'espèce, avec un impact négatif de cette pratique sur sa présence en sortie d'hivernage, et ce malgré les potentiels biais de détection qui pourraient influencer les résultats en sens inverse. De plus, les effets que ces travaux d'entretien ont sur le fasciés des fossés (augmentation de la hauteur d'eau, ouverture de la végétation sur les berges), au vu des préférendums écologiques identifiés ci-dessus, suggèrent également un impact négatif du curage sur l'habitat d'hivernage de l'espèce.

Projet financé par : Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA)

Salariée référente : Naïs AUBOUIN

✸ Fort des Saumonard – Diagnostic chiroptérologique

Situé au cœur du site Natura 2000 « Dunes et forêts littorales de l'ile d'Oléron », le Fort des Saumonards est un ancien ouvrage militaire mis à disposition de l'institution de gestion sociale des Armées comme centre de vacances entre 1987 et 2012. A l'abandon depuis, le bâtiment a été racheté en 2019 afin d'être réhabilité et transformé en centre de vacances pour l'Ecole 42 (établissement d'enseignement supérieur en informatique). Constitué d'un ensemble de 8 bâtiments dans un contexte environnemental d'intérêt, les enjeux relatifs à la biodiversité sont nombreux notamment pour les chiroptères puisque le DOCOB a relaté la présence d'au moins 12 espèces de chiroptères à proximité du site. Ainsi, en 2020, Nature Environnement 17 a été mandatée afin de réaliser une étude complémentaire visant à identifier les espèces présentes au sein des bâtiments, à accompagner les opérateurs lors de la phase de travaux dans la prise en compte des individus potentiellement présents et à proposer des actions de préservation et conservation des espèces sur le site (aménagements, sorties sur le terrain, animations).

Les travaux ont débuté au printemps 2021 et NE17 poursuit sa mission d'accompagnement du porteur de projet pour une prise en compte des enjeux de biodiversité tout au long des travaux.

En 2023, plusieurs visites ont été réalisées afin de suivre les travaux et prévenir les destructions directes d'espèces protégées. Différentes mesures d'accompagnement et de compensation ont été également mises en œuvre (aménagement de la tour en faveur des chiroptères et pose de 12 gîtes à chauves-souris et 12 nichoirs à oiseaux).

Gîtes à chauves-souris Schwegler 1 FQ installés sur les façades

Enfin, 1 opération de capture a été réalisée afin d'évaluer le rôle du fort durant la période de migration/accouplements. Cette opération a permis de capturer 17 individus de 6 espèces différentes dont 1 Pipistrelle de Nathusius, espèce migratrice dont le dernier individu capturé en Charente-Maritime datait de 2011.

Gîte à chauves-souris



Pipistrelle de Nathusius



Ces différents suivis se poursuivent en 2024.

Projet financé par : NJJ Immobilier

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Maison éclusière de Bel-Ebat (Champdolent) – Diagnostic chiroptérologique

La maison éclusière de Bel-Ebat, située sur la commune de Champdolent, est propriété du Conseil départemental de la Charente-Maritime. Inoccupée depuis plusieurs années, située en bord de Boutonne, elle est aujourd'hui concernée par un projet de réhabilitation afin d'y installer une guinguette.

Cette maison éclusière est connue depuis une dizaine d'années pour accueillir une colonie de Petit rhinolophe (environ 40 femelles adultes), une des plus importantes colonies connues de l'espèce dans le département.

L'objectif est donc ici de préserver cette colonie tout en permettant au projet de réhabilitation de se réaliser.

Nature-Environnement 17 a donc été missionnée par le bureau d'études SCE (mandaté par le CD17) pour réaliser, avec le bureau d'étude O-Géo, un diagnostic chiroptérologique complet afin de suivre les individus et d'évaluer les périodes d'occupation du bâtiment et de ses différentes pièces. Parallèlement, des relevés de températures, au sein de chaque pièce ont été réalisés.

Ces suivis se sont déroulés toute l'année et permettent aujourd'hui d'apporter différentes recommandations au pétitionnaire afin de prendre en compte les chauves-souris tout en prévoyant les nombreux travaux qui sont à réaliser et de permettre à terme, la cohabitation entre l'activité de guinguette et la présence des chauves-souris.

Projet financé par : Conseil Départemental de la Charente-Maritime

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

✸ Actualisation du diagnostic Faune-Flore-Habitat sur l'ENS des Prairies de la Palu à Saintes

Le site des prairies de La Palu constitue un réseau de milieux humides remarquables à l'entrée sud de l'agglomération de Saintes. Les prairies sont régulièrement inondées en hiver lors des crues par les eaux de la Charente. Le fleuve borde le site et le traverse par le biais d'un canal de dérivation qui rejoint ce dernier après un vaste plan d'eau creusé dans ses alluvions récents. Le site est également composé d'un vaste marais à strate herbacée diversifiée (cariçaie, roselière, mégaphorbiaie) ponctué de pièces d'eau de petite superficie, et de linéaires de boisements alluviaux.

Ce site, bien connu des habitants de Saintes, est très fréquenté, notamment à la belle saison et accueille de nombreuses activités sportives ou de loisirs. Il peut ainsi être vu comme le poumon vert de l'agglomération.

Il constitue un réservoir de biodiversité majeur pour l'axe constitué par la vallée de la Charente, au sein de la trame verte et bleue. Toutefois, la ville de Saintes qui l'enserre et s'étend en aval, ainsi que la voie ferrée et le contournement de Saintes, en amont, constituent une certaine rupture de continuité écologique pour la faune.

La ville de Saintes a choisi de faire appel au groupement naturaliste représenté par Nature Environnement 17 et la LPO pour son marché public à bon de commande d'expertise naturaliste. Le groupement a proposé de réactualiser, en 2023, les inventaires pour la flore, les habitats et la faune sur l'ensemble du site de La Palu pour les groupes taxonomiques suivants :

- Flore : inventaire de la flore et cartographie des espèces patrimoniales (NE17)
- Habitats et végétations : relevés phytosociologiques sur l'ensemble du site, ayant pour vocation de suivre l'évolution des cortèges en fonction des modifications de pratiques (NE17)
- Faune :
 - Oiseaux nicheurs et hivernants (LPO)
 - Mammifères terrestres (LPO)
 - Chiroptères (NE17)
 - Reptiles (NE17)
 - Amphibiens (NE17)
 - Odonates (LPO)
 - Rhopalocères (NE17)
 - Orthoptères (LPO)
 - Mollusques gastéropodes (LPO)


Couleuvre verte et jaune


Crapaud calamite


Mélitée orangée

Cette actualisation a pour objectifs de fournir à la collectivité des données récentes permettant d'évaluer les enjeux en place, les menaces qui pèsent sur les milieux et de servir de base à la rédaction du plan de gestion du site.

Projet financé par : Ville de Saintes

Salariée référente : Naïs AUBOUIN

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Suivi des reptiles sur les parcelles de compensation relatives à la construction de l'écoquartier de Bongraine et du parc d'activités de l'Aubrecay sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Dans le cadre de la création de l'écoquartier de Bongraine d'une part, et du parc d'activités de l'Aubreçay, d'autre part ; la communauté d'agglomération de La Rochelle (CDA LR) est tenue de mettre en place des mesures visant à compenser la perte d'espèces ou d'habitats d'espèces suite aux travaux et à l'exploitation des parcelles concernées.

Pour cela, elle doit réaliser une sécurisation foncière de sites de compensation, qui devront faire l'objet d'une gestion conservatoire. Le maître d'ouvrage est également tenu d'assurer le suivi des mesures environnementales mises en œuvre, ainsi que le suivi des populations et des habitats d'espèces protégées impactées.

Les suivis scientifiques des sites sécurisés doivent ainsi permettre d'évaluer l'efficacité de la gestion conservatoire mise en œuvre en faveur des espèces à compenser sur les sites et d'apporter les éléments nécessaires à la réactualisation des plans de gestion.

La CDA a sollicité NE17 afin de réaliser le suivi des populations de reptiles sur 5 sites de compensation de l'écoquartier de Bongraine (« Abilis », « Camp militaire », « Champ de tir », « Marais doux », « Parcelle BB16 »).

Ces études s'appuient sur des protocoles de terrain précis permettant d'avoir un suivi quantitatif des populations de reptiles liées à ces parcelles. 3 espèces (Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies et Lézard des murailles) ont pu être détectées lors du suivi des 5 sites de compensation sur la Communauté d'Agglomérations de la Rochelle en 2023.

Lézard à deux raies



Projet financé par : Communauté d'Agglomérations de La Rochelle.

Salariée référente : Naïs Aubouin

✸ Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin - Suivi des Orthoptères des milieux herbacés humides du Marais poitevin, année 2

Les Orthoptères constituent un groupe remarquable témoignant, selon les espèces, des modifications des pratiques agricoles opérées ces 50 dernières années. Certaines espèces et/ou communautés constituent de la même manière des indicateurs des pratiques de gestion, d'évolution des milieux.

Une seconde session de suivi entomocénotique a été menée sur les orthoptères des milieux humides ouverts du Marais poitevin en 2023 faisant suite à celle réalisée en 2020. La recherche de taxons indicateurs de l'hydromorphie des milieux est un enjeu majeur de l'Observatoire du patrimoine naturel, au sein du Marais poitevin soumis à des aléas de gestion hydraulique. 110 stations orthoptériques ont été étudiées au sein des marais sub-saumâtres et marais doux du Marais poitevin.

Parmi les espèces remarquables, notons le Conocéphale des roseaux, le Criquet des roseaux, le Criquet ensanglant, le Criquet tricolore, le Criquet des clairières et le Criquet des larris.

Les premiers résultats de comparaison du suivi montrent un cortège qui tend vers la méso-xérophilie. En effet, les deux espèces les plus couramment observées sont le Criquet blafard Euchorthippus elegantulus et la Decticelle bariolée Roeseliana roeselii. La première, à tendance xérophile, devient encore plus courante et abondante tandis que la seconde, plutôt hygrophile, se raréfie. La troisième espèce la plus couramment observée en 2020, le Criquet des pâtures Pseudochorthippus parallelus, est, quant à elle, remplacée par une espèce d'affinité xérique rarement observée dans les milieux humides à savoir le Criquet noir-ébène Omocestus rufipes.

Globalement, les espèces qui se raréfient sont les espèces les plus caractéristiques de milieux hyper-hygrophiles comme le Conocéphale des Roseaux, alors que d'autres, caractéristiques de milieux à moins forte humidité, se font plus courantes, à l'instar du Grillon des torrents Pteronemobius lineolatus. Ces premiers résultats sont préoccupants et sont à surveiller lors des prochaines sessions de suivi.

Cette étude a été menée en partenariat avec le PNR du Marais Poitevin, la LPO Vendée et coordonnée par DSNE.

Projet financé par : PNR du Marais Poitevin

Salariée référente : Caroline MICALLEF

PLANS REGIONAUX D'ACTIONS (PRA)

✸ Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates

Suite au Plan National d'Actions (2020-2030) en faveur des Libellules, la rédaction de la déclinaison au niveau régional a été entreprise grâce à un travail collaboratif et sous la coordination du CEN Nouvelle-Aquitaine. Ce plan prévoit une douzaine d'actions visant à préserver 27 espèces d'Odonates considérées comme menacées sur ce territoire.

En 2023, les actions principales ont concerné :

- La mise en œuvre d'un suivi protocolé, le Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP) sur l'Arnoult et le Palais. Cet inventaire a pour but la surveillance des tendances de populations des libellules prioritaires inféodées aux fleuves et aux grands cours d'eau. Pour ce faire, sur chaque cours d'eau étudié, des quadrats de relevé sont tirés au sort. A l'intérieur de ceux-ci, au cours de 4 passages espacés dans la saison, les exuvies des libellules vont être prélevés en notant plusieurs paramètres hydromorphologiques (inclinaison des pentes des berges, type de végétations, vitesse du courant…). Le renouvellement de ce suivi chaque année permet de comparer l'abondance et la diversité des libellules au cours du temps.
- L'amélioration des connaissances des espèces avec des prospections ciblant la Cordulie splendide et la Naïade aux yeux rouges appuyée par l'aide de bénévoles. Aucune observation d'une de ces deux espèces n'a été faite. Ce constat est inquiétant, la Cordulie splendide n'a pas été vue depuis 2015 dans le département malgré des recherches. Concernant la naïade, les prospections ont porté sur l'actualisation des données antérieures à 2015 principalement dans le sud du département.
- La formation des bénévoles au cours de 4 cycles (formation en salle sur l'identification des imagos, formation sur le terrain à la détermination des imagos, et deux formations en salle sur la reconnaissance des exuvies).

Projet financé par : FEDER, Agence de l'eau Adour Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine et DREAL Nouvelle-Aquitaine

Salariée référente : Caroline MICALLEF

✸ Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Lépidoptères

Suite au Plan National d'Actions (2018-2028) en faveur des Lépidoptères diurnes, la rédaction de la déclinaison au niveau régional a été à l'initiation d'un travail collaboratif et sous la coordination du CEN Nouvelle-Aquitaine. Ce plan prévoit dix-sept d'actions visant à préserver 44 espèces de papillons considérées comme menacées sur ce territoire.

En 2023, les actions ont visé en particulier :

- L'amélioration des connaissances sur la répartition des zygènes vertes (*Adscita statices, Adscita mannii, Adscita geryon, Jordanita globuriae, Jordanita notata, Jordanita budensis* et dans une moindre mesure *Rhagades pruni* et *Aglaope infausta*) sous forme de prospections sur le terrain ouvertes aux bénévoles.

 Les secteurs de recherche ont été ciblés selon 3 critères : la présence des plantes hôtes (Hélianthèmes, Rumex, Centaurées), à proximité d'une station historique ou récente, et par photo-interprétation de milieux favorables. Cinq secteurs ont ainsi été repérés : l'estuaire de la Gironde, au Nord de Le Gua, autour de Jonzac, autour de Montendre, et enfin à proximité de Saint-Savinien. Lors de ces prospections, les zygènes ont été cherchées sur toute la surface favorable, avec un effort plus important à proximité des pieds de la plante hôte.

 Au niveau de l'estuaire de la Gironde, les milieux présentaient une dynamique de fermeture plus avancée, les espaces favorables étaient beaucoup plus rares et l'ensemble de la zone de recherche n'a pu être prospectée. Aucune zygène verte n'y a été observée. Les deux stations historiques au Nord de Le Gua n'ont donné aucun résultat favorable. Le secteur à proximité de Jonzac (visant à rechercher de nouvelles stations potentielles) bien que favorable n'a donné aucun résultat. Le secteur à proximité de Saint-Savinien n'a pas été prospecté. Sur la commune de Corignac, une nouvelle station d'*Adscita mannii* a été trouvée. A noter que cette observation est la première vérifiée de l'espèce dans le département ! *Rhagades pruni* a également été observée sur la commune de Corignac et de La Clotte, toutefois les stations historiques n'ont donné aucun résultat favorable.
- L'amélioration de la connaissance de l'écologie de la Bacchante. Cet axe a été étudié en lien avec la LPO dans le département.
- La gestion de micro-sites par l'organisation d'un chantier nature. Ce chantier fait suite à celui organisé l'an dernier sur le côteau des Blanchardières à Annepont

(17), en lien avec la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée et le Conservatoire des Espaces Naturels-NA. Près d'une quinzaine de bénévoles est venue prêter main forte pour compléter la restauration des pelouses.

Projet financé par : FEDER, Agence de l'eau Adour Garonne, DREAL Nouvelle-Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine

Salariée référente : Caroline MICALLEF

✸ Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Depuis 2018, FNE NA anime et pilote la mise en œuvre des actions du PRAC Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du PRAC NA est financée par la DREAL. La mise en œuvre de ces actions est financée par la Région et la DREAL.

L'année 2023 constitue la cinquième année de mise en œuvre des actions du PRAC NA.

Nature-Environnement 17 est principalement intervenue sur les SOS chauves-souris et la signature de conventions « Refuge » avec des particuliers. Notre association suit également la problématique de l'éolien en apportant son expertise au sein du groupe de travail Eolien de la SFEPM, mais aussi auprès des services de l'Etat et des particuliers.

Le PNA en faveur des Chiroptères a été validé en 2016 par l'Etat. Ce PNA, d'une durée de 10 ans (2016-2025) est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN).

Sa déclinaison en Nouvelle-Aquitaine est pilotée par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Grand murin



Le PRAC NA a ainsi été validé en décembre 2018. Son animation territoriale a été délégué au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'ex Aquitaine, au GMHL pour l'ex Limousin et à Charente-Nature pour l'ex Poitou-Charentes depuis cette année 2023.

Projet financé par : Fonds vert, Région Nouvelle-Aquitaine et DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

APPELS A PROJETS

✸ Utilisation spatiale de l'habitat par plusieurs espèces de chiroptères forestiers en déclin : exploitation de la technologie GPS.

Grâce au développement de nouveaux outils techniques tels que les GPS miniaturisé s(2.4g), de nouvelles connaissances relatives à l'utilisation spatiale de l'habitat par des espèces de chiroptères de grandes tailles sont désormais accessibles. Afin d'expérimenter cette nouvelle technologie dans le contexte départemental, Nature Environnement 17, en étroite collaboration avec le CNRS de Chizé, a développé un programme d'étude visant à :

- Décrire le comportement de vol des chiroptères ;
- Déterminer les domaines vitaux ainsi que les noyaux d'activité à l'échelle des individus et de la colonie ;
- Définir quels sont les habitats préférentiels des individus et s'ils montrent une dépendance à certaines structures paysagères ;
- Évaluer si les hauteurs de vol moyennes des individus diffèrent selon l'habitat.

Et ce, principalement sur 2 espèces forestières (pour le gite ou la chasse) : la Noctule commune et la Sérotine commune.

- **Comportement et rythme d'activité**

Les individus de Sérotine commune équipés présentent des altitudes de vol moyenne avoisinant 15 m (pics à 150m) tandis qu'elles avoisinent les 35m pour les individus de Noctules communes (pics à 775m). Cela représente donc respectivement 3.9% et 33.4% du temps de vol à hauteur de pale d'éolienne. Il n'existe pas de différence significative de hauteur de vol entre les habitats pour la Sérotine commune tandis que, pour la Noctule commune, les altitudes sont plus importantes au sein des habitats forêts de feuillus (52.1m), grandes cultures (89.5m) et vignes (109.1m). Enfin, concernant les rythmes d'activités, une seule phase d'activité importante est observée chez la Sérotine commune (en début de nuit) tandis que deux sont observées pour la Noctule commune (début et fin de nuit).

- **Domaines vitaux**

Les domaines vitaux des colonies de Sérotine commune de Fors et Marigny occupent respectivement 2806 Ha et 1655 Ha. Une superposition de ceux-là est observable malgré une distance de 4 km entre les deux colonies. La colonie de Noctule commune quant à elle occupe un domaine vital de 40733 Ha. Une des femelles a notamment parcouru près de 28 km pour se rendre sur un site avant de revenir à la colonie, et ce en une nuit.

- **Utilisation spatiale de l'habitat**

Des habitats préférentiels ont pu être définis grâce à l'utilisation de la technologie GPS.

Espèce	Probabilité de présence de l'espèce ↗	Probabilité de présence de l'espèce ↘
Sérotine commune	Dans « Forêt de feuillus » Si « densité de zone urbaine » ↗	Dans « Grandes cultures » Si « distance à des surface en eau » ↗ Si « distance à une zone urbaine » ↗
Noctule commune	Dans « Forêt de feuillus » Dans « Surface en eau » Si « distance aux haies » ↗ Si « distance aux points d'eau » ↗	Dans « Grandes cultures » Dans « Vignes » Si « distance aux forêts » ↗ Si « distance aux zones urbaines » ↗ Si « densité de zones urbaines » ↗

Le déploiement de l'étude a permis de mettre en lumière les différentes informations auxquelles il était possible d'accéder avec la pose de balise GPS sur les chiroptères. Celles-ci semblent offrir d'importantes possibilités concernant la mise en place de gestion des habitats, la modélisation d'habitats favorables dans le cadre de recherche de colonie ou encore sur la biologie et l'écologie stricte des espèces.


Noctule commune

Projet financé par : DREAL Nouvelle-Aquitaine, CNRS de Chizé, ONF Centre-Ouest-Aquitaine et Elag'Arbre.

Salariée référente : Mélanie DARNAULT

✸ Protection des pontes de Cistude d'Europe sur le marais de Brouage

Plusieurs sites de pontes sont connus sur des parcelles adjacentes à la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne. Ces parcelles font l'objet d'un projet d'extension de la réserve, projet déjà bien engagé. Au vu du constat que l'association Obios a mise en avant sur les difficultés de recrutement de la population face à un taux de prédation important dans le marais de Brouage, NE17 souhaite mettre en place des dispositifs de protection des pontes de Cistude sur ces parcelles.

Sur les zones des pontes connues et inaccessibles au public, une clôture électrique a été installée, tout juste assez haute pour laisser passer les femelles de Cistude.

Sur les autres secteurs de ponte potentielle et sur les secteurs où les pontes sont connues pour être très éparses, des prospections ont été réalisées de nuit pour repérer des femelles en chemin vers leur site de ponte. La femelle est suivie de loin, parfois pendant plusieurs heures, afin de localiser précisément la ponte. Les pontes repérées sont protégées à l'aide d'une cage en grillage aux mailles suffisamment larges pour laisser passer les cistudons, mais trop étroites pour que les prédateurs puissent les atteindre. Le tout est fixé au sol à l'aide de sardines.

La méthode de prospection est très chronophage et le présent projet n'aurait pas permis en 2022 et 2023 d'avoir un effort de prospection suffisant pour que la protection des pontes ait une réelle efficacité. Il a donc été choisi de consacrer le temps restant sur ce projet à l'organisation de l'embauche d'une salariée en CDD, dont le poste serait financé par la RNR de La Massonne. Cette stratégie s'est avérée efficace puisqu'elle a trouvé dans le cadre de ces missions 12 pontes de cistudes qui ont toutes été protégées.


Cistude d'Europe

Projet financé par : Société Herpétologique de France

Salariés référents : Naïs AUBOUIN et Thomas DUPEYRON

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Suivi POP Amphibiens sur quatre sites Natura 2000

Actuellement, les tendances des populations des amphibiens, appliquées dans le cadre de l'évaluation des politiques environnementales, sont estimées, voire inconnues. Le programme de surveillance des populations de reptiles et d'amphibiens, porté par la Société Herpétologique de France, prévoit le déploiement de protocoles standardisés pour le suivi des tendances des populations de l'herpétofaune sur le long terme, via les protocoles POPAMPHIBIEN notamment. Face au déséquilibre observé en termes de nombre de sites actuellement suivis par région, l'homogénéisation des suivis protocolés devient un enjeu majeur ces prochaines années. En effet, des suivis homogènes permettront d'obtenir des tendances de populations fiables, aux échelles nationale et régionale. En Nouvelle-Aquitaine, trop peu de suivis de populations d'amphibiens sont actuellement mis en œuvre. Le présent projet, porté par la SHF, Cistude Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17 et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, prévoit par conséquent le déploiement de la mise en œuvre de suivis POPAMPHIBIEN dans plusieurs sites Natura 2000 ciblés, ainsi que l'analyse des données qui en découleront.

En 2023, il s'agit de (1) de faire la compilation des suivis déjà existants répondant au cahier des charges du protocole POP Amphibiens, et pouvant donc être analysés comme tels ; (2) identifier les points d'eau qui seront suivis lors des prochaines années, en fonction des attentes des animateurs des sites concernés, de l'accessibilité et du suivi sur le long terme.

Les quatre sites visés pour ces suivis en Charente-Maritime sont les suivants :

- Dunes et forêts littorales de l'Île d'Oléron
- Haute vallée de la Seugne
- Marais et falaises des coteaux de Gironde
- Moyenne vallée de la Charente


Rainette méridionale

Projet financé par : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Salariée référente : Naïs AUBOUIN

✸ Atlas de Biodiversité Communale de Cercoux

La commune de Cercoux est située au cœur de la Double Saintongeaise, territoire connu pour regrouper de nombreux enjeux biologiques par la présence d'espèces hautement patrimoniales telles que les Droséras, la Cistude d'Europe ou le Fadet des Laiches, parmi tant d'autres. Certaines de ces espèces sont susceptibles d'occuper le territoire de la commune de Cercoux. Il est donc important d'avoir une vision d'ensemble des enjeux de biodiversité locale afin, d'une part, de mieux appréhender les projets d'aménagements pouvant les impacter, et d'autre part de concourir à leur préservation et leur valorisation.

À travers la démarche d'Atlas de Biodiversité Communale, les élus de la commune de Cercoux ont souhaité mettre en valeur ces richesses naturelles auprès des habitants pour leur permettre de recréer un lien à la nature et pour éveiller les consciences autour des enjeux de sa préservation. Le souhait de la commune est également d'associer ces citoyens à la démarche et de les mobiliser autour de l'élaboration d'un plan d'actions communal, afin qu'ils puissent porter et relayer le projet d'une part, mais surtout pour qu'ils puissent s'identifier comme acteur du changement et de la transition écologique.

Ainsi en 2023, la finalisation d'inventaires naturalistes a été mise en place sur la commune : habitats, flore, oiseaux, amphibiens, reptiles, lépidoptères rhopalocères et orthoptères. En parallèle, diverses animations et sorties à destination des citoyens ont été réalisées, accompagnées d'une exposition sur la thématique. Ces sorties ont notamment permis d'amener les citoyens vers un engagement dans des programmes nationaux de sciences participatives. Un programme pédagogique auprès de l'école a également été initié sur l'année scolaire 2022/2023. Le rendu final qui détermine les espèces et sites à enjeux ainsi que les actions à mener a été transmis à la commune pour clôturer cet accompagnement qui a duré deux ans.

Projet financé par : Commune de Cercoux via l'Appel à projets de l'Office Française de la Biodiversité

Salarié référent : Alexis CHABROUILLAUD


Construction de nichoirs

ÉTUDIER ET PROTÉGER

✸ Atlas de Biodiversité Communale de la Communauté d'agglomération de La Rochelle

♦ Accompagnement à maitrise d'ouvrage

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA) souhaite répondre à l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) » lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) auprès des communes et intercommunalités en 2023. Afin d'étayer au mieux cette démarche, la CDA a choisi de se faire accompagner par les associations naturalistes locales pour (1) rédiger une synthèse des connaissances naturalistes et (2) réaliser le montage du dossier de réponse à l'appel à projet (dans le cadre d'un accompagnement à maitrise d'ouvrage).

♦ Synthèse des données naturalistes

Un travail de synthèse des connaissances naturalistes historiques au sein du territoire en question a été initié. C'est dans ce cadre que la Ligue pour la Protection des Oiseaux et Nature Environnement 17 se sont associées pour réaliser ce travail. Cette synthèse naturaliste s'appuie sur les observations saisies sur la base de données www.faune-charente-maritime.org, aussi bien par des structures professionnelles que par des naturalistes amateurs et bénévoles entre 2010 et novembre 2022.

Treize taxons ont fait l'objet de la synthèse des données sur la période mentionnée précédemment : oiseaux, mammifères terrestres, chiroptères, reptiles, amphibiens, rhopalocères (papillons de jour), hétérocères (papillons de nuit), odonates, orthoptères, mollusques, bivalves, cigales et ascalaphes. Le choix d'intégrer ces taxons à la synthèse s'est fait car ce sont les taxons les plus étudiés et observés, et, ils sont par conséquent, ceux qui bénéficient de la plus grande quantité d'informations. On peut donc estimer la pression d'observation assez finement sur le territoire étudié.

Projet financé par : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Salarié référent : Alexis CHABROUILLAUD

✸ Créateur de Forêt – Landrais

Dans le cadre d'un projet de reboisement d'une parcelle mise à disposition par la commune de Landrais, Créateur de Forêt souhaite évaluer les changements que cela apportera à la biodiversité. Des inventaires naturalistes multi taxons ont ainsi été réalisés en 2023 afin d'observer la faune et la flore présentes sur le site durant l'année de la plantation dans le but d'observer l'évolution de la parcelle au cours des années.

En plus de ces inventaires NE17 a également apporté des conseils sur les aménagements pouvant être réalisés sur cette surface. Des nichoirs ont ainsi été posés sur des arbres de la haie existante afin de favoriser l'installation de couple nicheurs.

À terme, cette étude sera reproduite dans quatre ans afin d'évaluer si la parcelle rempli bien le rôle qui lui était prévu dans la conservation de la biodiversité.

Projet financé par : Créateur de Forêt

Salarié référent : Sylvain BIMONT


Nichoirs


Nichoirs

APPRENDRE ET SENSIBILISER

Nature Environnement 17 mène également des programmes de sensibilisation à la protection de l'environnement. L'association propose des interventions dans les établissements scolaires, et anime des sorties pour le grand public dont l'objectif est de faire découvrir les richesses et les particularités de la faune et de la flore de notre département. À ce titre, elle bénéficie depuis 2009 de l'agrément Éducation Nationale qui garantit, pour chaque animation, le respect des principes de l'enseignement public.

LES CONTRATS D'OBJECTIFS

✸ Les mystères du sol

Poitou-Charentes Nature, en partenariat avec plusieurs associations départementales, a mis au point le programme pédagogique scolaire « Les mystères du sol » pour permettre aux élèves de découvrir la richesse du sol, ses fonctions et la diversité du vivant qui le compose afin de comprendre leur importance.

2020 fut l'année de lancement de ce programme ouvert aux classes cycles 2 et 3 et qui se poursuit jusqu'en 2023.

En 2023, Nature Environnement 17 a accompagné 3 classes :

- 2 classes de CM1 de l'école d'Aigrefeuille-d'Aunis
- 1 classe de CP de l'école de Moragne

3 classes
10 animations
67 élèves

Chaque classe bénéficie de 3 animations et d'une journée de rencontres.

- Séance 1 : Découverte du sol : ses composantes, les types, sa formation
- Séance 2 : Découverte de la biodiversité du sol et du cycle de la matière
- Séance 3 : Dégradation de la matière et fonctions du sol
- Séance 4 : Rencontres départementales avec d'autres classes qui participent au projet.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux 86 et 17.

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine, Fondation Léa Nature 1% pour la planète et les écoles

Salariée référente : Morgane THERY



Animation sur les éléments du sol

✸ Les mal-aimés

Poitou-Charentes Nature en partenariat avec plusieurs associations départementales, a mis au point le programme pédagogique scolaire « Les mal-aimés » pour permettre au public visé de se questionner sur leurs relations à la nature, comprendre leurs réticences ou méfiances vis-à-vis de certaines espèces, contribuer à faire évoluer les regards sur ce qui est souvent mal-aimé et créer des liens entre les différents participants au travers le partage et la transmission des connaissances.

Le programme pédagogique s'est construit sur le premier semestre 2023, en concertation avec l'ensemble des APNE de l'ex Poitou-Charentes afin de démarrer à la rentrée scolaire 2023.

Plusieurs actions vont être mises en place dans le cadre de ce projet et se dupliquera sur deux années scolaires voire trois (jusqu'en 2025-2026).

- Action scolaire : 4 séances d'animation par classe, pour 2 classes de cycle 2 ou 3 d'un même territoire dont une avec un groupe d'adultes pour une rencontre intergénérationnelle
- Implication d'un groupe d'adultes pour créer du lien : 1 animation auprès de ce public
- Un évènement grand public pour y présenter les découvertes des élèves et proposer une sortie nature
- Un livret numérique pour le partage des connaissances entre les classes participantes au projet.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 1 classe de CM1 de l'école d'Archingeay et 1 classe de CE1 de l'école des Nouillers participent au projet.

En 2023, 2 classes, 2 animations, 38 élèves. Le reste des actions se déroulera sur 2024.

2 classes
2 animations
38 élèves

Projet financé par : Région Nouvelle-Aquitaine, Fondation Léa Nature 1% pour la planète, Chair Biodiversité et les écoles

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux 86 et 17

Salariée référente : Morgane THERY

PROJETS PÉDAGOGIQUES

✸ Sortons faire classe dehors

Nature Environnement 17 propose un programme d'accompagnement « Sortons faire classe dehors » aux enseignants de l'école primaire afin qu'ils développent la classe dehors. L'objectif n'est pas seulement de respirer le grand air, de jouer et d'observer les petites fleurs. Il s'agit d'une véritable démarche de développement global de l'enfant. La classe dehors c'est une demi-journée par semaine, toute l'année, par tous les temps… afin d'explorer, expérimenter, communiquer et vivre ensemble dans un environnement qui évolue au fil du temps.

Sur l'année scolaire 2022-2023, 11 classes ont été accompagnées :

- École maternelle de Benon : 3 classes
- École de Saint-Médard : 2 classes
- École de Tonnay-Boutonne : 2 classes
- École de Saint-Hilaire-de-Villefranche : 2 classe
- École de Grand-Village-Plage : 2 classes

De janvier à juillet 2023, 24 animations ont eu lieu.

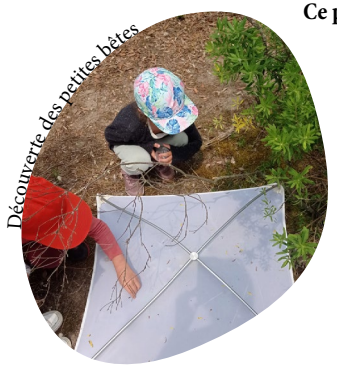
Et en septembre 2023, le projet s'est poursuivi avec 6 nouvelles classes :

- École maternelle Charles Perrault : 2 classes
- École maternelle de l'Houmeau : 4 classes

De septembre à décembre 2023, 10 animations ont eu lieu.

Ce projet est soutenu financièrement par : Fondation Léa Nature 1% pour la planète et les écoles.

Salariée référente : Lucille GRIZEAU


Découverte des petites bêtes


Pêche aquatique


Carte postale nature

✸ Un serpent dans mon jardin

Les reptiles payent un lourd tribut à la méfiance voire la peur qu'ils génèrent. Au vu du déclin marqué que leurs populations subissent, il est primordial pour leur préservation de sensibiliser les populations.

Nature Environnement 17 a démarré un projet pédagogique, « un serpent dans mon jardin » à destination des scolaires, des familles, des élus et des agents communaux en 2021 auprès de deux communes

Pour l'année scolaire 2022/2023, le projet s'est poursuivi sur 4 communes : Bernay-Saint-Martin, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Marsais et Saint-Pierre la Noue.

En 2023 :

- 4 conférences sur les serpents
- 4 fêtes des serpents
- 20 animations pédagogiques auprès des scolaires
- 1 sortie naturaliste découverte des serpents
- Un accompagnement pour les élus et les agents communaux
- Cycle de formations sur les serpents à destination des bénévoles

Ce projet est soutenu financièrement par : Office Français pour la Biodiversité et Région Nouvelle-Aquitaine

Salariées référentes : Naïs AUBOUIN et Lucille GRIZEAU



Panneau hibernaculum


Plaque peinte par les élèves

APPRENDRE ET SENSIBILISER

✸ Mon territoire au fil de l'eau

L'enjeu de préservation des ressources en eau est au cœur des actions en Charente, Charente-Maritime et sur le bassin versant de la Charente. Les collectivités animant ce dispositif ont constaté une convergence des besoins d'actions éducatives à destination du grand public et des scolaires afin d'agir en faveur de la protection de l'eau.

Ce programme pédagogique a démarré depuis la rentrée scolaire 2017 et se décompose comme suit :

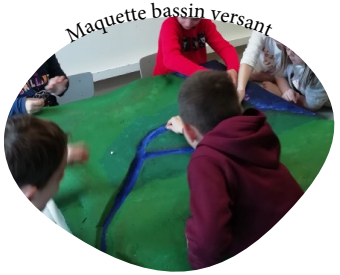
- Le module scolaire, piloté par NE17, a pour objectifs de faire prendre conscience de notre consommation en eau, découvrir les enjeux de qualité et de quantité qui y sont liés, d'identifier les acteurs qui utilisent l'eau.
- Le module grand public, piloté par TERDEV, a pour objectifs de susciter l'envie de s'engager dans le dispositif, d'acter l'engagement de la collectivité dans le dispositif et d'organiser des ateliers pour les habitants.

Pour l'année 2022-2023, ce sont 3 classes qui ont participé au projet :

- 1 classe de CE2-CM1 de l'école de Muron
- 1 classe de CM2 de l'école Jean Jaurès à Saintes
- 1 classe de CE2-CM1 de l'école de Nieul-lès-Saintes

Pour l'année 2023-2024, ce sont 3 classes qui participent au projet :

- 1 classe de CE2-CM1 de l'école de Le Thou-Landrais
- 1 classe de CM1-CM2 de l'école de Trizay
- 1 classe de CM1-CM2 de l'école de Beurlay


Maquette bassin versant


Expérience sur l'eau

6 classes
10 animations
74 élèves

Chaque classe bénéficie de 4 animations :

- Séance 1 : L'eau, où es-tu ? D'où viens-tu ?
- Séance 2 : L'eau, où vas-tu ?
- Séance 3 : L'eau, que fais-tu ? (Visite de la station de traitement des eaux de Saint-Hippolyte ou visite d'exploitation agricole de proximité)
- Séance 4 : L'eau, que caches-tu ? (Sortie de découverte d'une zone humide à proximité de l'école)

Concernant l'année scolaire 2023-2024, l'ensemble des animations sera réalisé en 2024.

Dispositif financé par : AEAG, Région NA, DREAL NA, CD16, CD17, CD79, CD86, Fondation Léa Nature 1% for the planet, Eau 17, Syndicat du Bassin Versant du Né, SIAEP Nord Ouest Charente, Charente Eaux, EPTB, Grand Cognac, Grand Angoulême, commune de la Couronne et Eaux de Vienne

Salariée référente : Morgane THERY

✸ Re-sources - Communauté d'Agglomération de la Rochelle

En Nouvelle-Aquitaine, le programme Re-sources a été engagé depuis plusieurs années. Son objectif est de préserver la ressource en eau des pollutions liées aux nitrates et pesticides, notamment au niveau des captages d'eau potable. Dans ce contexte, l'agglomération rochelaise anime ce programme pour trois de ses captages.

- 2009-2014 : première période du programme
- 2015-2022 : deuxième période du programme
- 2021-2026 : troisième période du programme

Dans le cadre de ces différents contrats Re-sources, la CDA de la Rochelle fait appel à la LPO et NE17 pour créer un cycle d'animations sur le thème de l'eau, à destination des écoles des communes situées sur les bassins d'alimentation de captage de Varaize, Fraise-Bois Boulard et Anais.

Chaque classe bénéficie de 4 séances :

- Séance 1 : La vie de l'eau
- Séance 2 : Les usages de l'eau
- Séance 3 : La protection de l'eau
- Séance 4 : Visite de la station de captage d'eau potable de Fraise

En 2023, ce sont 3 classes de l'école de Saint-Rogatien :

- 1 classe de CM1
- 1 classe de CE2-CM1
- 1 classe de CM1-CM2

4 classes
15 animations
95 élèves

Et une classe de l'école de Saint-Georges du bois qui ont participé au projet :

- 1 classe de CM1

Programme financé par : Communauté d'Agglomération de la Rochelle

Salariée référente : Morgane THERY

✸ Au fil de la Gères

En 2021, l'association a répondu à l'appel à projets « ENEDS » de la Région Nouvelle-Aquitaine pour proposer le programme pédagogique Au fil de la Gères, qui se décompose en plusieurs actions :

- Actions scolaires auprès des classes des écoles de Surgères : 33 animations
- Actions extrascolaires auprès du centre de loisirs des jolis mômes et du CAC de Surgères : 4 animations à réaliser pendant les vacances scolaires
- Actions familles : sorties, stand fête de la nature… : 4 évènements
- Le club nature de Surgères : animations tous les mercredis après-midi hors période de vacances scolaires
- Stage nature : une semaine en immersion sur l'ENS des Bords de Gères – Surgères. En partenariat avec le centre de loisirs des jolis mômes et le CAC de Surgères

L'ensemble de ces actions sont discutées et co-construites avec les partenaires.

En 2023, il y a eu :

- 6 animations scolaires auprès de 6 classes de l'école Jean-Jaurès de Surgères : 146 élèves
- 1 animation grand public pendant la fête de la nature de mai 2023 : une trentaine de personnes
- 38 animations auprès des enfants du club nature : 37 enfants

Le reste des actions se déroulera sur 2024.

Ce projet est soutenu financièrement par : Région Nouvelle-Aquitaine, Fondation Léa Nature 1% pour la planète, CD17, Communauté de communes Aunis Sud, ville de Surgères, écoles et familles

Salariée référente : Morgane THERY

✸ À l'écoute de la mer

Suite à la Tempête Xynthia de 2010, l'Agglomération de La Rochelle s'est engagée auprès de l'État et en partenariat avec les Communes dans l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Ainsi, l'Agglomération a souhaité développer des activités et outils pédagogiques destinés à sensibiliser les jeunes générations sur le fonctionnement des océans et développer une réelle culture du risque. Ces activités sont regroupées au sein d'un dispositif pédagogique innovant appelé « À l'écoute de la mer » animé par 4 associations du territoire : Nature Environnement 17, la Ligue de Protection des Oiseaux 17, L'École de la mer et les Petits Débrouillards.

En 2023, Nature Environnement 17 a réalisé 7 animations auprès de 3 classes de cycles 2 et 3 ; soit 61 élèves sensibilisés à la culture du risque de submersion.

Projet financé par : Communauté d'Agglomération de la Rochelle

Salariée référente : Morgane THERY

APPRENDRE ET SENSIBILISER

✸ Animations Cyclad

Depuis la rentrée scolaire 2021, Cyclad et Nature Environnement 17 ont démarré un partenariat car le Syndicat Mixte Cyclad souhaite accentuer sa communication et démultiplier ses actions de sensibilisation à la réduction des déchets auprès des enfants. Ainsi, l'association participe à la mise en place des actions de sensibilisation sur les thématiques du tri des déchets et de la réduction des déchets auprès de scolaires de cycles 2 et 3.

En 2023 : 6 animations, soit 144 élèves sensibilisés.

Actions financées par : Syndicat Mixte Cyclad.

Salariée référente : Morgane THERY

6 animations
144 élèves

✸ Projet pédagogique Mon village espace de biodiversité

Ce programme permet à chacun de découvrir son territoire, de le comprendre et ainsi de se l'approprier. Il s'intéresse à la biodiversité ordinaire et proche de chacun d'entre nous. Ce programme d'éducation au développement durable apporte des connaissances à chacun pour comprendre les enjeux actuels face aux risques et incertitudes liés de la disparition de la biodiversité.

En 2023 :

- 2 temps de formation auprès des enseignants ont été réalisés afin qu'ils puissent mettre en place des actions en autonomie sur divers thèmes de la biodiversité.
- 1 sentier de découverte de la biodiversité installé et inauguré : 1 panneau entrée, 5 panneaux milieux et 30 panneaux espèces.
- 2 animations scolaires pour les cycles 3 et 1 sur la découverte de la biodiversité – 82 élèves
- 1 évènement grand public : inauguration du sentier – 70 personnes
- 1 causerie sur les jardins en hiver à Doeuil-sur-le-Mignon : 30 personnes

En 2023, ce sont 182 personnes sensibilisées, dont 82 élèves.

D'autres actions auront lieu en 2024.

Projet financé par : Commune de Doeuil-sur-le-Mignon

Salariées référentes : Lucille GRIZEAU et Morgane THERY


Causerie sur les jardins en hiver

✸ Projet pédagogique Aire Terrestre Éducative Tonnay-Boutonne

Pour l'année scolaire 2023-2024, Nature Environnement 17 a été sollicitée par l'école de Tonnay-Boutonne, déjà engagée dans beaucoup d'actions d'EEDD, afin de mener un projet commun et de créer une Aire Terrestre Éducative (ATE) sur la commune de Tonnay-Boutonne avec la classe de CM2.

Le projet a été validé et a démarré dès novembre 2023. Le dispositif d'Aire Terrestre Éducative repose sur le principe de gestion participative d'une zone terrestre de petite taille et plus ou moins anthropisée. Cette zone d'études est choisie par les enfants et sera étudiée tout au long de l'année scolaire. C'est un dispositif qui s'adresse aux élèves de cycles 3 et 4 et au travers duquel les élèves vont développer diverses compétences : citoyenneté, découvertes scientifiques, suivi d'un site tout au long de l'année, rencontre d'acteurs, prise de décisions, choix sur l'entretien / les aménagements à réaliser sur l'ATE (à moyen et long terme). En effet, une ATE a vocation à durer dans le temps.

À ce titre, les élèves seront amenés à passer le flambeau aux futurs cycles 3 en présentant la parcelle, sa diversité, sa spécificité et ce qui a été envisagé sur ce lieu pour la continuité du projet. Ainsi, ce programme aidera les élèves à mieux connaître leur environnement (à travers des apports scientifiques et culturels), à vivre en prenant conscience de ce milieu (par la découverte approfondie de leur territoire et des acteurs qui y sont liés) et à transmettre leurs connaissances (par la transmission des savoirs acquis au cours de l'année afin de perpétuer le travail commencé).


Identification des escargots

APPRENDRE ET SENSIBILISER

Tout au long de l'année scolaire, il est prévu :

- un travail en étroite relation avec l'enseignant ainsi qu'avec les élus de la commune et les acteurs locaux (informations sur les avancées de connaissances, rencontre d'acteurs et d'usagers du territoire)
- de constituer un conseil de la Terre (les élèves), qui prendra les décisions des actions à mettre en place sur l'ATE
- une forte implication des élèves (choix du site parmi une présélection qui deviendra ATE, prise de décisions...)
- une intervention par mois de NE17, de novembre 2023 à juin 2024
- d'aller plus loin dans la démarche d'investigation par le biais de missions d'inter-séance
- de transmettre les connaissances acquises.

En 2023, ce sont 2 animations auprès de la classe de 25 CM2 qui ont été réalisées.

Projet soutenu financièrement par : Office Français de la Biodiversité et Fondation Léa Nature 1% pour la planète

Salariée référente : Morgane THERY

✸ Projet pédagogique Carrière de Saint-Porchaire

Depuis quelques années, Nature Environnement 17 travaille en partenariat avec la carrière CMGO de Saint-Porchaire et le CEN pour faire découvrir aux classes de CE2 et CM1 de l'école de Saint-Porchaire la carrière d'extraction de calcaire située sur la commune et à proximité de l'école.

Dans ce contexte, NE17 intervient auprès des élèves pour apporter des notions sur la géologie et l'utilisation du sol par les humains (en classe). S'ensuit une visite de la carrière pour découvrir une activité de leur territoire et découvrir une parcelle gérée par le CEN pour la préservation d'une espèce de fleur protégée : la pâquerette pappuleuse (visite animée par le CEN et les salariés de la carrière).

Deux autres séances sur le terrain, animées par NE17 sur la flore et la faune sont menées auprès des classes pour apprendre à mieux connaître la Pâquerette pappuleuse et les interactions faune / flore.


Visite de la carrière


Pâquerette pappuleuse

Projet financé par : CMGO

Salariée référente : Morgane THERY

✸ Animations CEN

Comme chaque année, l'antenne de Charente-Maritime du Conservatoire des Espaces Naturels nous a demandé de mettre en place des animations sur certains de leurs sites.

8 animations scolaires ont eu lieu sur 2 sites du CEN 17 en 2023 : la carrière des Roches à Saint-Vaize et les Chaumes de Sèchebec. Ainsi qu'une animation famille : à la carrière des roches, Saint-Vaize

- Site de Saint-Vaize : sur la thématique des serpents

 2 animations scolaires pour une classe CP, 26 élèves

 2 animations scolaires pour une classe de GS/CE1, 25 élèves

 1 animation famille, 54 participants

- Site de Sèchebec : sur la thématique des insectes, des arbres et de la flore herbacée

2 animations scolaires pour une classe de CE2/CM1, 18 élèves

2 animations scolaires pour une classe de CE2, 16 élèves

Projet soutenu par : CEN, Office Français de la Biodiversité et Fondation Léa Nature 1% pour la planète

Salariée référente : Morgane THERY


Découverte de la flore et des petites bêtes

APPRENDRE ET SENSIBILISER

AUTRES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

En plus des contrats d'objectifs et des projets pédagogiques, des animations ponctuelles ont eu lieu tout au long de l'année 2023 pour le public enfant : scolaires et extrascolaires sur différents thèmes : flore, mare, estran...


Mare Biopôle - Léa Nature

ANIMATIONS GRAND PUBLIC (hors projet)

De nombreuses conférences, sorties et participations à des manifestations, dont certaines ont été animées par des bénévoles, nous ont permis de sensibiliser le grand public. Les thèmes abordés sont très divers : chauves-souris, pollinisateurs, encres végétales...


Animation port du Plomb


Animation encres végétales

Un grand merci aux bénévoles qui proposent des animations tout au long de l'année.

Soirées chauves-souris	44 Évènements	Table ronde sur la question de l'eau
13 sorties coquillages et crustacés avec l'office de Tourisme de Chatelaillon	Animations naturalistes	Ateliers sur les serpents
Film l'Océan vu du coeur	Animations sur les pollinisateurs	26 animations proposées par des bénévoles

RÉSEAUX

L'association est membre actif de plusieurs réseaux d'acteurs d'éducation à l'environnement :

RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise), membre.

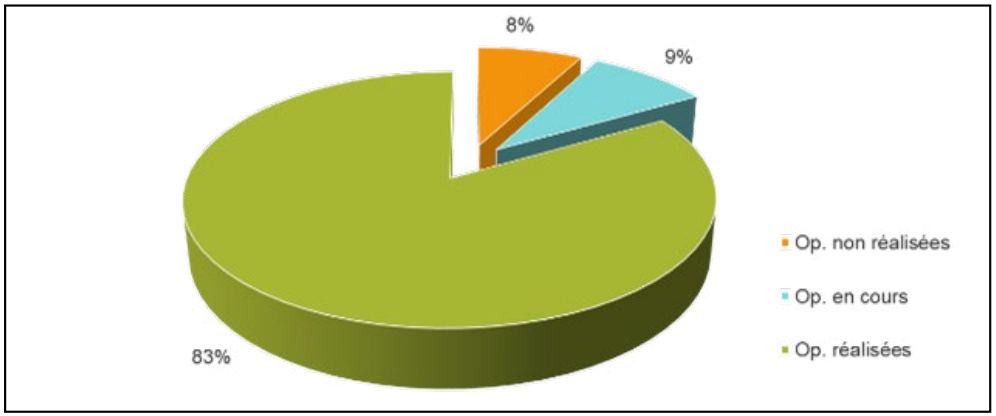
RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais Poitevin), membre.

GRAINE Poitou-Charentes (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), adhérent.

LA RNR DE LA MASSONNE

Le programme d'actions 2023 concernait un prévisionnel de 90 opérations du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne 2014-2023.

Sur cette programmation, 92% des opérations ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. 8% des opérations n'ont pas été réalisées, des actions de suivi ont dû être reportées à 2024 en raison de la nécessité d'ajuster les plannings.



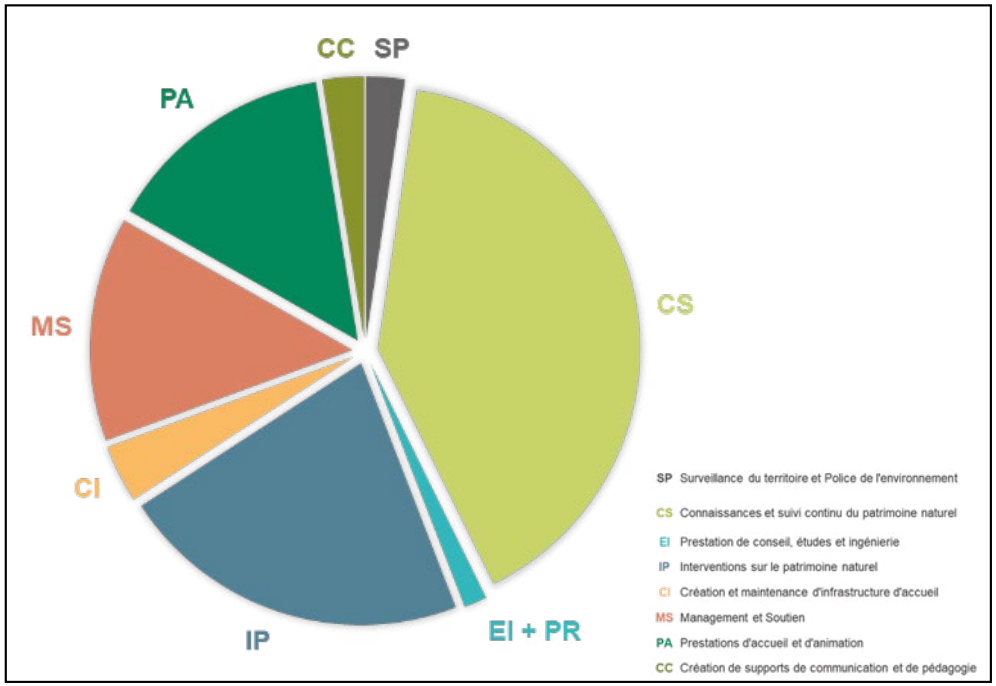
État de réalisation des opérations programmées en 2023

La réalisation du programme d'actions 2023 a permis d'atteindre les objectifs fixés, pour une grande part. Le suivi des interventions montre quelques variables entre le prévisionnel et le temps réel imparti aux différentes missions en 2023. Les actions de gestion conservatoire ont été conduites en majeur partie, certaines opérations étant en cours ce début d'année 2024. Le soutien en animation a été inférieur à la prévision du fait de plusieurs annulations de séances dans le cadre de projets pédagogiques scolaires, en raison de mauvais temps !

Les missions d'ordre administratif sont toujours plus consommatrices de temps, y compris du fait des dépôts de dossier de demande de classement de l'extension de la RNR Massonne.

L'accueil du public et l'éducation/sensibilisation sont des missions en évolution, en réponse à de plus en plus de sollicitations d'acteurs sur le territoire de la réserve naturelle. L'accueil du public scolaire est en nette progression et nous augmentons les ETP dédiés à l'accueil du public sur la réserve naturelle.

3.15 ETP SUR LA RNR DE LA MASSONNE



Répartition des missions en 2023 (réel), en % du temps dédié

- 40 % des missions sur la RNR ont été dédiées à la mise en œuvre des suivis et des études : missions au cœur de la gestion de la réserve, qui nous permettent d'évaluer l'état de conservation du patrimoine naturel de la réserve, et conduisent à envisager des adaptations et amélioration des modalités de gestion des milieux naturels. (28% en 2022)

PRÉSERVER ET GÉRER

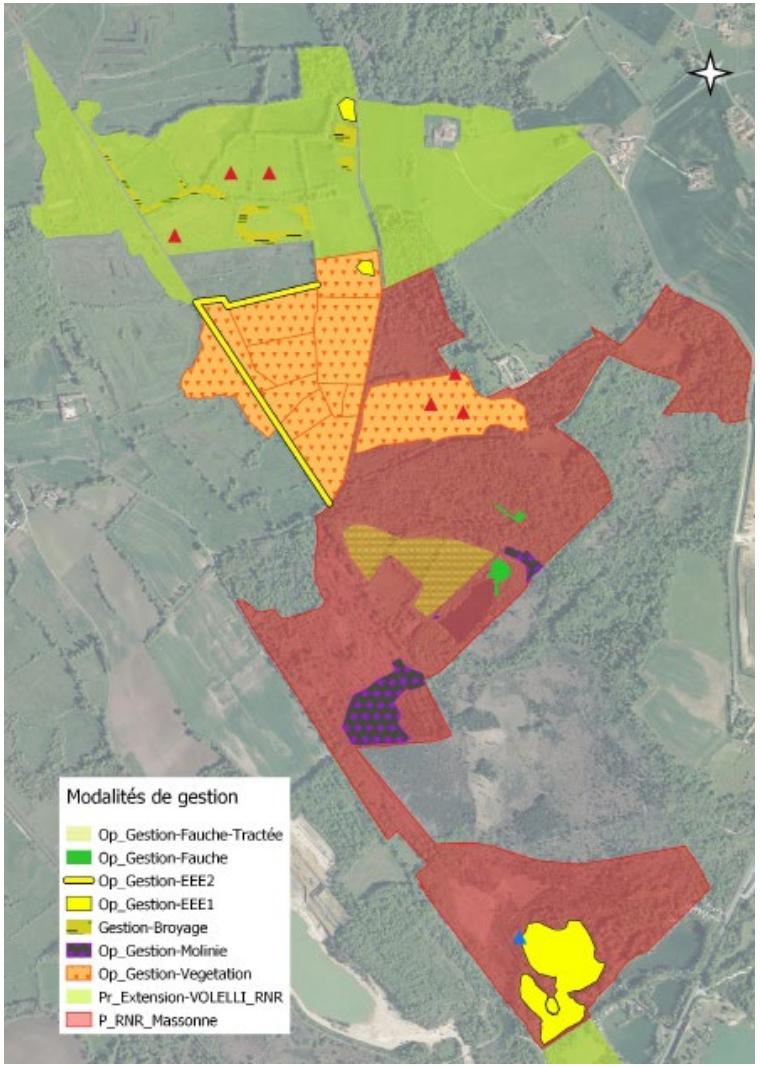
- 14 % des missions ont concerné le fonctionnement de la réserve naturelle : du montage des budgets, des recherches de financement au suivi de l'activité, une partie importante est également dédiée aux relations avec les partenaires du territoire et à la dynamique des réseaux des espaces naturels en région et national (RNF). Cette année 2023 a été marquée par le travail conduit pour le projet d'extension de la RNR La Massonne.
- 19 % des interventions ont concerné des actions de sensibilisation, d'accueil du public, de pédagogie et de formation. Les publics visés sont très diversifiés. Nous poursuivons nos objectifs de développement de l'accueil des scolaires et la création de nouveaux projets. En 2023, a été poursuivi l'accompagnement de la Classe Dehors de l'Ecole de la Gripperie-Saint-Symphorien. Cette année a vu le maintien des temps dédiés à cette mission d'éducation, un des piliers au cœur de nos missions de gestion de la réserve naturelle ; et par l'implication importante de la RNR Massonne dans des projets d'envergure nationale pilotés par Réserves Naturelles de France. (18% en 2022)
- 22 % des missions ont consisté en des opérations d'entretien et de restauration des milieux naturels, avec une part du budget en évolution avec l'achat de matériel agricole et la sous-traitance de travaux comme la fauche par traction animale. (30% en 2022)

L'équipe a poursuivi son travail et son investissement pour finaliser le projet d'extension de la RNR La Massonne, en lien avec les partenaires sur le territoire. Le projet a pu être validé lors de la tenue du Comité Consultatif de Gestion du 6 avril 2023. En 2023, nous avons ainsi pu déposer le dossier de demande de classement de l'extension de la RNR Massonne qui porte un nouveau périmètre de RNR étendu à 217 hectares. L'actuel périmètre en RNR étant de 100 hectares.

✸ Zoom sur... Intervention sur le patrimoine naturel (IP)

Dans le respect de la programmation, 20 actions d'interventions sur le patrimoine naturel ont été conduites sur l'ensemble des milieux ouverts, dans un objectif de conservation de la mosaïque des habitats :

- Une grande diversité de milieux naturels qui implique des modalités de gestion bien différenciées
- 4 opérations de restauration d'habitats patrimoniaux
- Les interventions sur les espèces exotiques envahissantes



Une action de fauche tractée par un attelage de chevaux de trait a été maintenue sur des parcelles de prairies mésophiles. Ce mode de gestion sera reconduit en 2024 sur un parcellaire plus étendu, au vu de l'efficacité du chantier.

Nous poursuivons nos actions en partenariat avec le Lycée du littoral et de la mer de Bourcefranc-le-Chapus qui a mis en place sa première promotion de BTS GPN. 2 chantiers Ecole ont été organisés sur des secteurs du marais avec l'entretien et la restauration du linéaire le long du canal Saint-Symphorien et sur les parcelles, en projet d'extension RNR, avec la restauration de corridors de déplacement vers les sites de ponte de Cistude d'Europe.

✸ Connaissances et suivis (CS)

Suivi des pontes de Cistude d'Europe

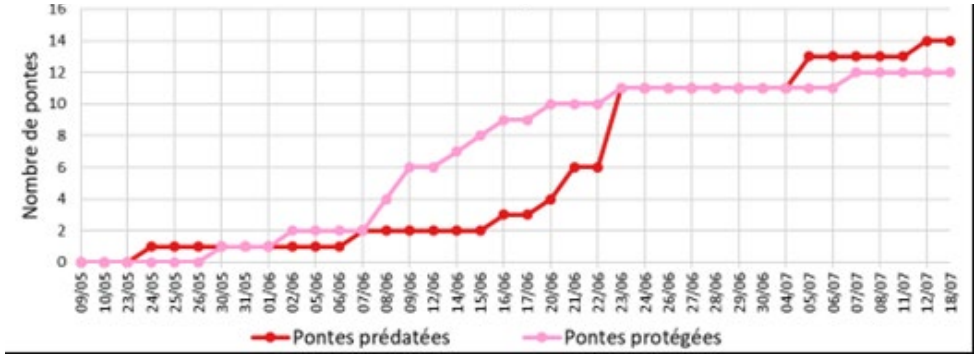
La Réserve Naturelle Régionale de La Massonne, qui jouxte le Marais de Brouage, occupe une position centrale pour la sauvegarde de la Cistude d'Europe. En cours d'extension, elle s'étendra sur une superficie de 216 hectares et permettra de comprendre des habitats favorables à la nidification. Consciente des difficultés de recrutement de la population de Cistude d'Europe, l'association Nature Environnement 17 (NE17) mène depuis 2021 un suivi des sites de ponte, notamment aux abords de la réserve. Dans cette démarche, NE17 met en place des dispositifs de protection des nids. Des sites de ponte ont ainsi déjà été identifiés à la fois au sein de la réserve et de son extension, mais aussi à proximité de la Tour de Broue. La poursuite des efforts de protection et la recherche de nouveaux sites de ponte s'avèrent essentielles pour rétablir un recrutement suffisant mais aussi pour améliorer les connaissances sur la sélection des sites de nidification, permettant d'envisager des mesures de gestion adaptées.

En 2023, NE17 a entamé la troisième année de suivi des sites de ponte, avec une intensification des efforts de prospection et une synthèse des connaissances acquises.


Cistudons

Pour cette action, nous avons recruté Cindy Monnet en CDD de six mois en appui de l'équipe gestionnaire de la réserve naturelle.

Les pontes de Cistude d'Europe ont été recherchées dans les prairies sableuses au sein de la réserve naturelle, dans le périmètre d'extension, dans le lieu-dit « Le Talut » de la commune de Saint-Sornin, ainsi que sur certaines parcelles de la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien. Des zones de marais ont également fait l'objet de prospections avec une attention particulière portée aux buttes argileuses.



Évolution du nombre total de pontes prédatées et protégées entre le 09 mai et le 18 juillet 2023, toutes parcelles confondues

Un total de 12 pontes a été protégé grâce à la mise en place de cages de protection, dont 6 se trouvent à l'intérieur de l'exclos sur la parcelle sur la zone de l'extension de la RNR. Cependant, 14 pontes prédatées ont été localisées sur les différentes parcelles ainsi que 15 échecs de ponte potentiels.

La poursuite du suivi des sites de ponte est nécessaire pour améliorer le recrutement de la population de Cistude d'Europe au sein du Marais de Brouage. Particulièrement, les efforts de protection devraient être concentrés sur les sites présentant un nombre important de pontes, notamment l'exclos de la parcelle V4 et la dépression sableuse dans le lieu-dit «Le Talut». Cette démarche, entreprise chaque année de mi-mai à fin-juillet, aura également l'avantage d'évaluer l'efficacité des mesures de protection et de gestion mises en place.

Le suivi des sites de ponte 2023 a ouvert des perspectives d'études et de recherches intéressantes, offrant des opportunités pour renforcer la conservation de la Cistude d'Europe dans le marais de Brouage.

Enfin, la Cistude d'Europe fait actuellement l'objet d'une étude écotoxicologique visant à évaluer l'exposition des individus à des polluants, notamment des pesticides.

Cette étude est menée à l'échelle nationale (Camargue, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire), notamment sous la direction du CNRS de Chizé. Au sein du Marais de Brouage, des prélèvements de plasma ont été effectués début juin sur deux échantillons d'individus adultes : le premier prélevé dans les lieux-dits du Grand et Petit Bariteau (n=18), le second au sein de la RNR La Massonne et de son d'extension (n=21). Les deux échantillons étant probablement exposés à des niveaux de pollution différents résultant des activités agricoles, les résultats permettront de mieux comprendre les effets de l'exposition aux pesticides à l'échelle physiologique, comportementale et démographique chez la Cistude d'Europe.

Réactualisation de l'inventaire des odonates

L'actualisation de l'inventaire s'est appuyée sur une reproduction la plus proche possible du protocole réalisé en 2016. Cet inventaire a ciblé plusieurs zones humides, les mêmes entités suivies durant l'inventaire des odonates sur la RNR en 2016.

Cet inventaire s'est appuyé sur trois techniques classiques de recherche et quelques méthodes complémentaires plus ciblées : recherche des imagos, collecte d'exuvies, identification des larves.

Au total, 1061 données d'odonates ont été enregistrées sur la RNR de la Massonne. L'inventaire mené en 2023 y a contribué pour 26% avec 410 données collectées.


Étude écotoxicologique

L'intégralité de ces données permettent de dresser une liste de 45 espèces. Parmi ces espèces, seule la Cordulie à corps fin est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore et est protégée. 3 espèces sont considérées menacées car inscrites sur la liste rouge nationale et/ou régionale. L'Agrion joli, le Leste dryade et la Cordulie à tâches jaunes ressortent comme les espèces les plus en danger d'extinction présentes sur le site. 7 des espèces observées sont déterminantes ZNIEFF en Charente-Maritime. Parmi tous ces critères, 7 espèces ressortent avec au moins l'un d'entre eux identifié et sont donc considérées comme patrimoniales.

Les résultats de ce suivi sont extrêmement alarmants quant à la dynamique que suivent les populations d'odonates sur la réserve. Plusieurs éléments peuvent en partie expliquer ce constat :

- Certes le suivi réalisé en 2023 a été dimensionné pour reproduire le plus fidèlement possible celui de 2016 en termes de temps de prospection et de dates de passage, cependant la manière de prospecté n'étant pas protocolée de gros biais sont obligatoires.
- La sécheresse de 2022 a très probablement eu un très fort impact sur les populations de libellules. L'année 2023 était plus favorable mais un grand nombre de larves ont dû périr du fait du manque de zones en eau et/ou du réchauffement des nappes d'eau ce qui expliquerait cette diminution d'effectif à retardement. Dans tous les cas il est déjà documenté que la RNR subit un fort déficit hydrique depuis plus de 10 ans et ce qui impacte directement les odonates.
- Le constat de l'étude de 2016 était la très faible concentration d'exuvies lors des prospections sur la réserve. Ce constat est encore plus inquiétant pour 2023 puisque malgré de nombreuses heures de recherches, seulement 3 exuvies de *Trithemis annulata* ont été trouvées sur l'Étang des Coudres.

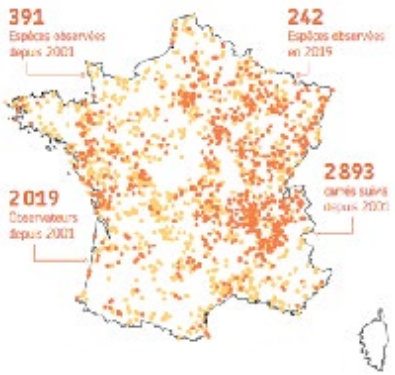

Trithemis annulata

Bilan de 15 années de STOC EPS

Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simplifié (STOC EPS) permet d'évaluer les variations d'abondance de différentes espèces communes nicheuses de France durant la saison de reproduction à l'échelle régionale ou nationale sur une période donnée. Ce programme a débuté en 1981, ce qui permet aujourd'hui d'avoir des estimations fiables sur les tendances à long terme pour une centaine d'espèces d'oiseaux communs. Le réseau RNF a engagé le déploiement de ce protocole dès 2001 sous le format de STOC Site et comptabilise à ce jour 94 réserves en métropole participant à cet inventaire. La RNR de la Massonne réalise ce suivi depuis 2007 et contribue donc à la collecte de données pour alimenter la base de données nationale.

L'analyse des données des STOC EPS est à l'origine d'une multitude d'éléments de référence concernant l'étude de l'avifaune en France. Il permet, par exemple, d'établir des cartes d'abondance des espèces à l'échelle française et européenne. Il permet aussi de créer des indicateurs à partir de l'évolution temporelle de plusieurs espèces. Le C.R.B.P.O. a ainsi montré que les espèces généralistes sont globalement en progression en France. Alors, qu'à l'inverse, les effectifs des espèces spécialistes du milieu agricole diminuent sur le territoire français, comme sur l'ensemble de l'Europe. Il est le reflet de l'état de santé des populations d'oiseaux communs et permet de mettre à jour les listes rouges. Les données STOC EPS permettent également d'étudier les effets du changement climatique à grande échelle. Par exemple, le Bruant zizi, une espèce méridionale, a progressé de 68 % depuis 1989, tandis que le Bruant jaune, espèce plus septentrionale, de milieux plus froids, a régressé de 45 % en France.

La couverture du STOC en France métropolitaine



La RNR Massonne a été échantillonnée à partir de 15 points d'écoute. À noter que les points 14 et 15 ont été ajoutés en 2019 pour améliorer la couverture du suivi sur la réserve en ajoutant la partie sud autour de l'étang des Coudres.

Olivier Laluque, bénévole NE17, est l'unique observateur ayant réalisé les points d'écoute sur la réserve naturelle. Aucun biais observateur ne peut donc être possible. Ornithologue expérimenté le respect du protocole est assuré.

Concernant le respect de la similitude des dates de passage entre années, elle reste globalement bien respectée.

Au total, 4681 données d'oiseaux ont été enregistrées lors de la réalisation du STOC Site entre 2007 et 2023 sur la RNR La Massonne.

L'intégralité de ces données permet de dresser une liste de 97 espèces d'oiseaux. Parmi ces espèces, 16 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et 77 sont protégées. 53 espèces sont considérées menacées car inscrites sur la liste rouge nationale et/ou régionale des oiseaux nicheurs. la Bécassine des marais, le Circaète Jean-le-Blanc, la Fauvette pitchou, le Pipit farlouse, le Pouillot ibérique et siffleur, la Sarcelle d'hiver et la Spatule blanche ressortent comme les espèces nicheuses les plus en danger d'extinction présentes sur le site. 29 des espèces observées sont déterminantes en Poitou-Charentes et leur présence en tant que nicheur peuvent permettre de justifier la création de ZNIEFF. Parmi tous ces critères, 59 espèces ressortent avec au moins l'un d'entre eux identifié et sont donc considérées comme patrimoniales.

Parmi l'ensemble des espèces contactées, 36 ont été observées comme nicheuses. Cette qualification se traduit par l'observation d'indices de nidification lors des prospections garantissant une probabilité de reproduction plus ou moins forte selon trois niveaux : possible, probable et certaine.

✸ Accueil et Animation (PA)

Tout au long de l'année, un programme d'animations propose des sorties thématiques sur la réserve naturelle, à destination d'un large public. Nous nous attachons également à organiser des sorties en lien avec les évènements nationaux. De plus, nous accueillons des publics en formation et des professionnels.

La RNR La Massonne accueille également plusieurs projets scolaires, ayant concerné plus de 520 élèves.

Plus de 38 animations grand-public et scolaires confondus ont permis d'accueillir sur la RNR plus de 1200 personnes en 2023.

♦ Soutien et accompagnement de la Classe Dehors de l'Ecole de la Gripperie-Saint-Symphorien



En 2023, nous avons poursuivi notre accompagnement de la Classe Dehors quelques vendredis, à la découverte du « coin de forêt » dédié à ce temps « en dehors » de la classe des CP, CE1 et Grande Section.

♦ Projet pédagogique «Habiter le marais »

Ce projet est conduit en partenariat avec le CCBM, la CARO, le CPIE et l'Education Nationale. Celui-ci s'appuie sur une mobilisation élargie des acteurs de l'EEDD, pour la mise en place de projets partagés avec les enseignants des écoles,

du cycle 1 au cycle 3, pour l'appropriation du marais par les élèves des communes (ou à proximité) du marais de Brouage.

La RNR Massonne contribue à ce projet de territoire depuis 3 années maintenant.

- Dans le cadre de ce projet la RNR Massonne a accueilli 4 écoles : Beaugeay, La Gripperie-Saint-Symphorien, Marennes et Saint-Jean-d'Angle, soit 7 classes de la GS au CM2.
- Découverte du marais : balade contée, immersion par le jeu, l'imaginaire et la création.

« Une Réserve prés de mon école… »

Poursuite du projet pédagogique avec l'école de Saint-Jean-d'Angle débuté en 2019, à la découverte des milieux naturels et des richesses de la réserve, au fil des saisons.

Sortie de résidence artistique de L'Envers d'un Monde

Le vendredi 1er septembre 2023 a eu lieu la représentation finale à la Tour de Broue de la balade circacienne de L'Envers d'un Monde, après un début de résidence de création in situ à l'été 2021.


Balade circasienne

Stage Citoyenneté Environnement

En 2023, ont été organisés 4 stages pour 39 stagiaires ayant fait l'objet de convocation par les parquets de Saintes et La Rochelle.

Pour conclure, le dossier de demande d'extension de la RNR Massonne déposé en mai 2023 a été validé en CSRPN puis par la Région Nouvelle-Aquitaine. La procédure de classement vient de débuter en ce début 2024.

L'extension de la réserve naturelle régionale était une mission prévue dans le cadre de la gestion du site. Elle fait, d'ailleurs, l'objet d'une action visée par le plan de gestion 2014-2023 : MS13 - « Suivre une stratégie d'extension du périmètre classé en RNR, mettre en place les procédures de classement de nouvelles parcelles ». Pour répondre à un objectif à long terme d'assurer un fonctionnement optimal de la réserve et pour résultat de faire de la RNR un outil de protection durable sur le territoire.

Dès 2018, l'opportunité de dessiner un périmètre d'extension s'est engagée avec un propriétaire privé (M. JJ Volelli) dont l'ensemble des parcelles très intéressantes est attenant à la RNR Massonne. Un travail a été conduit par le gestionnaire pour mettre en place une rotation du pâturage entre les parcelles de marais de la RNR et celles de M. Volelli, en lien direct avec l'éleveur des Maraichines (sur la RNR Massonne depuis 2009).

Un important travail d'appropriation des enjeux de la réserve naturelle par l'ensemble des acteurs locaux est réalisé par l'équipe gestionnaire depuis plus de 20 ans. Cela a contribuer à installer une confiance qui a fortement permis la création de nombreux partenariats, de nouveaux projets et initiatives. La RNR Massonne s'inscrit aujourd'hui dans un contexte local favorable à la réserve naturelle et le gestionnaire est acteur local à part entière.

Outre le projet de renforcement du réseau d'aires protégées dans le cadre de la SNAP, le projet répond à un réel enjeu de protection du patrimoine naturel remarquable de ce territoire. En effet, de nombreux habitats naturels et espèces présents sont identifiés à forts enjeux, tant à l'échelle européenne, nationale, régionale que territoriale : plus de 43 habitats naturels identifiés à forte patrimonialité, dont 9 sont d'intérêt communautaire. Plus de 363 espèces floristiques inventoriées, dont 28 espèces sont patrimoniales avec 2 espèces protégées au niveau national et 12 sont nouvelles à l'échelle de l'extension et de la RNR. Parmi les 90 oiseaux identifiés à ce jour, 14 espèces sont inscrites au titre de l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Plus de 40 % des oiseaux sont ainsi des espèces remarquables pour le territoire. Plusieurs espèces de l'entomofaune présentes sont considérées comme très rares ou en danger de disparition.

La responsabilité de ce territoire vis-à-vis de certaines espèces ou habitats naturels, au regard de leur patrimonialité en Europe, France et Nouvelle-Aquitaine, constitue le motif permettant de justifier l'extension de la réserve naturelle. En complément de la RNR, l'extension constitue un secteur emblématique pour l'accueil de la Cistude d'Europe rassemblant les zones d'hivernage, de reproduction, les sites de ponte…

PRÉSERVER ET GÉRER

Le projet d'extension de la réserve naturelle régionale vise la conservation de la richesse du patrimoine naturel remarquable du marais de Brouage, qui constitue l'une des plus riches et emblématiques zones humides du territoire français avec 1 500 km de canaux et fossés sur près de 10 000 ha. En 2021, une Opération Grand Site a vu son lancement sur cette zone humide d'exception, pilotée par l'entente intercommunautaire du marais de Brouage.

Le périmètre de l'extension constitue un ensemble parcellaire en partie fragmenté, mais proche des limites actuelles de la réserve naturelle et permettra de mieux prendre en compte la connectivité du vivant.

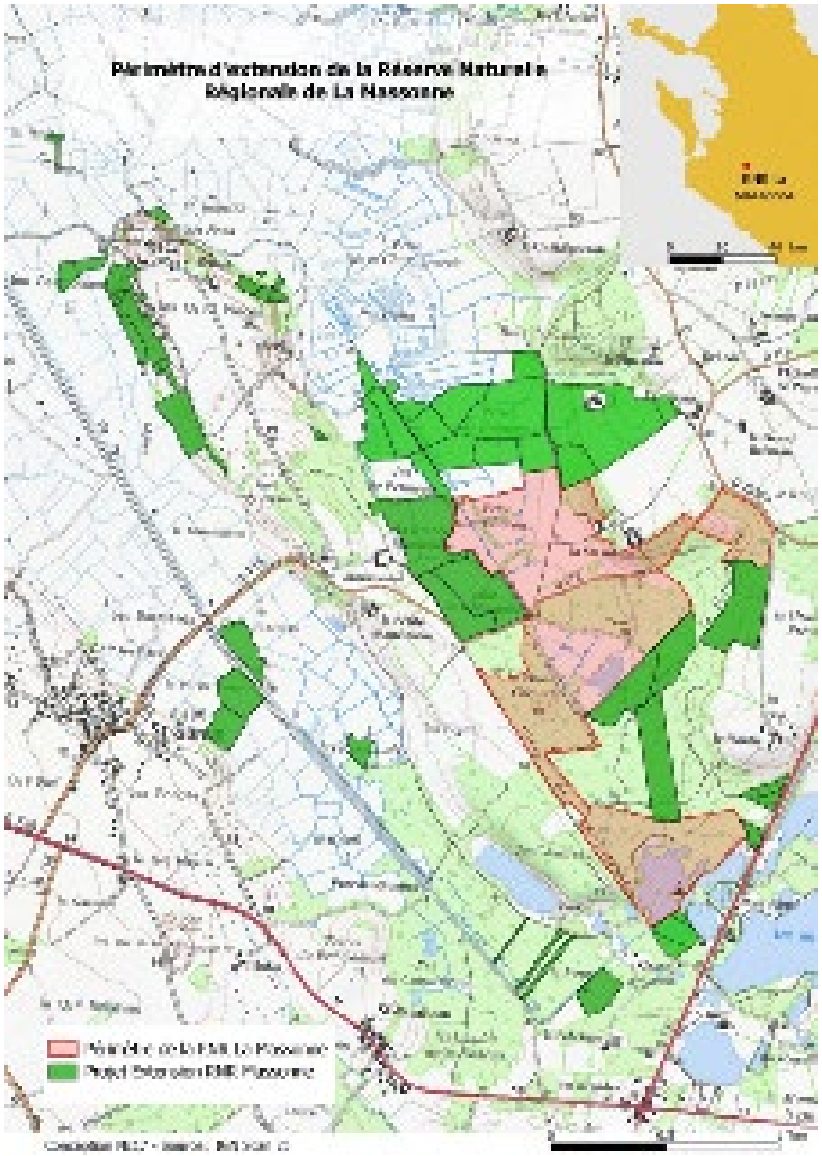
L'extension de la réserve naturelle constitue une étape prioritaire avant le travail de rédaction du très prochain plan de gestion de la RNR Massonne (après 2024) dont dépend la conservation d'un important patrimoine naturel sur le Marais de Brouage et sur les Landes de Cadeuil.

Le projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne porte sur des secteurs à forts enjeux patrimoniaux tant aux niveau naturel, paysager, historique, culturel, archéologique, sociologique que pédagogique. Il se situe à l'extrême sud-est du Marais de Brouage, à la limite ouest des terres les plus hautes de la région Saintongeaise. Il se situe sur deux communes : La Gripperie-Saint-Symphorien et Saint-Sornin.

Alors que la RNR de La Massonne couvre, selon l'acte de classement en date du 13 février 2012, une superficie totale de moins 100 hectares, dont la totalité de la réserve est constituée par des parcelles privées, l'extension constitue un ensemble de plus de 116,8 ha dont plus de 40 % sont situés sur la commune de Saint-Sornin et moins de 60% sont situés sur la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien.

Actions financées par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Conseil Départemental 17 et la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan.

Salariés référents : Thomas DUPEYRON et Sandra LABORDE



LE MARAIS DE LA BRULÉE

✸ Des travaux de restauration des habitats, dans la poursuite des actions du plan de gestion

NE17 a engagé ces actions dans le cadre d'un contrat Natura 2000 depuis 2020, sur 4 années de travaux, pour restaurer et entretenir les milieux prairiaux des deux parcelles en gestion.

Les chantiers d'entretien en 2023 ont permis d'intervenir sur l'entretien des bosses.


Prairies inondables


Iris maritime

✸ Suivi de la station à Fritillaire Pintade

Chaque année, les pieds de Fritillaire Pintade sont comptabilisés. Ainsi plus de 140 pieds ont été observés sur la parcelle C22 toujours aux mêmes endroits que les années précédentes. Bien qu'une gestion conservatoire soit mise en place, les conditions climatiques ne permettent pas le développement de la station.


Fritillaire pintade

✸ Réactualisation des données flore et habitats

Au cours des prospections menées en 2023, 14 habitats ont été identifiés sur le site d'étude. En tout quatre habitats sont considérés comme d'intérêt communautaire. Il s'agit pour l'essentiel des prairies de fauche plus ou moins inondées en hiver qui occupent elles-mêmes une part importante des prairies du marais de la Brulée. Si l'essentiel des habitats a été caractérisé jusqu'à l'alliance phytosociologique voire jusqu'à l'association, cela n'a pas pu être le cas pour les pâturages occupant la parcelle Ouest du Marais. La raison est que la mise en pâture de ces prairies a été réalisée très tôt dans l'année, avant le premier passage du 24 avril, ce qui a entrainé une pression empêchant le développement de la végétation et donc sa caractérisation.

Sur l'ensemble des espèces végétales inventoriées, dix ont des statuts de patrimonialité. Parmi elles, deux possèdent des statuts de protection, l'une nationale et l'autre régionale, six espèces sont inscrites sur la liste rouge régionale dont deux classées vulnérables et également inscrites sur la liste rouge nationale. La totalité des dix espèces est considérée comme déterminante ZNIEFF en Charente-Maritime.

Au cours des prospections, deux espèces exotiques envahissantes ont été observées sur le site du marais de la brulée : la Lentille d'eau minuscule et la Jussie rampante.


Jussie rampante

Actions financées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Salariés référents : Thomas DUPEYRON et Sandra LABORDE

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

La cellule juridique, composée d'une juriste salariée et de bénévoles, s'investit pour assurer la protection de l'environnement par le droit. En 2023, la cellule juridique a eu le plaisir d'accueillir Chloé Boucharel pour un stage de 6 semaines puis Azilis Dagorne pour son alternance de Master 2 en droit de l'environnement.

L'association prend part au débat public et à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur l'environnement en participant aux nombreuses commissions et groupes de travail dont elle est membre en tant que représentante de la société civile et en informant les citoyens sur les enjeux environnementaux du département.

Nature Environnement 17 siège notamment dans les instances suivantes (liste non-exhaustive) :

- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), chargé d'émettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, et protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, d'eaux destinées à la consommation humaine et de police de l'eau et des milieux aquatiques ;

- Commission locale de l'eau (CLE) sur les bassins Sèvre niortaise Marais poitevin, Seudre et Charente. La CLE est l'organe central chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), outil de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ;

- Comité quantitatif de l'eau (CQE) de Charente-Maritime, outil d'échanges et de concertation de l'État rassemblant les différents acteurs de l'eau impliqués dans le suivi des ressources en eau et de la gestion de l'eau ;

- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) dans ses 6 formations spécialisées, chargée d'émettre un avis sur certains projets d'actes règlementaires ou individuels, cette commission concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable ;

- Conseil d'Administration d'ATMO Nouvelle-Aquitaine, observatoire régional de la qualité de l'air ;

- Commissions de suivi de site d'industries du département (TIMAC Agro, INNOVI'IA, PICOTY, RHODIA, SIMAFEX, BUTAGAZ, CALCIA …).

LA CELLULE JURIDIQUE

Une quarantaine de dossiers a été suivie en 2023 et une dizaine de nouvelles procédures contentieuses a été engagée. L'association a exprimé son avis lors de six enquêtes et consultations publiques au niveau local.

Comme chaque année, la juriste de l'association est intervenue auprès des étudiants du Master 2 de La Rochelle pour un éclairage concret sur la pratique professionnelle du droit de l'environnement. Une formation extérieure sur la gestion de l'eau a également été dispensée et plusieurs débats publics sur cette thématique ont été organisés .

Enfin, Nature Environnement 17 est destinataire de nombreux signalements de particuliers inquiets de voir les dégradations environnementales se multiplier. S'il est difficile de répondre à tous, elle a mis en ligne des fiches juridiques sur son site internet ainsi que sur le site de Sentinelles de la nature.

Voici quelques temps forts de l'année 2023 :

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

✸ Thème Eau

Illégalité confirmée pour les 6 réserves de substitution du SYRES 17 sur le Curé

En février 2023, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé l'annulation de l'autorisation environnementale accordée au Syndicat Mixte des Réserves de Substitution de la Charente-Maritime (SYRES 17) concernant la construction et l'exploitation de 6 réserves de substitution destinées à l'irrigation agricole sur le bassin du Curé (Anais, Benon, Le-Gué-d'Alléré, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Sauveur-d'Aunis et Saint-Xandre). La Cour a critiqué la méthode de calcul utilisée par le SYRES 17 pour dimensionner les réserves qui a additionné les volumes maximum, forage par forage et sur différentes années, au lieu de prendre en compte la valeur des prélèvements correspondant à la consommation maximale tous points confondus. Comme le soutenait NE17, ceci conduisait à surévaluer les prélèvements antérieurs et en conséquence à construire des réserves bien trop importantes au détriment des milieux qui manquent déjà d'eau. Une fois de plus, le projet aurait conduit à prélever encore davantage d'eau alors que ces ouvrages doivent être pensés dans un objectif de réduction de l'utilisation de la ressource.

Les autres dossiers de réserves se sont également poursuivis. En 2023, NE17 a par exemple interjeté un deuxième appel dans le cadre du contentieux interassociatif portant sur les 16 ouvrages de la sèvre niortaise portés par la Société Coopérative de l'eau 79 et a poursuivi les échanges d'écritures dans le cadre de l'instruction de l'appel concernant un projet de 21 réserves sur la Boutonne porté une nouvelle fois par le SYRES 17. Enfin, concernant les 5 réserves de l'ASAI des Roches dont l'autorisation environnementale a été annulée pour la seconde fois en 2022 après recours de l'association, NE17 a déposé plainte en mars 2023 pour exploitation sans autorisation.

L'encadrement des mares de tonne

Le département compte de nombreuses mares de tonne utilisées pour la chasse au gibier d'eau. Leur multiplication a un impact sur la ressource en eau. Puisqu'elle se remplit avec de l'eau douce, une mare de tonne est soumise aux arrêtés sécheresse qui limitent, voire interdisent, les remplissages en période critique afin de ne pas fragiliser encore davantage les milieux aquatiques. En 2023, NE17 a par exemple suivi en justice un dossier de remplissage de mare de tonne en méconnaissance d'un arrêté sécheresse sur le marais de Rochefort. En mai 2023, la Cour d'appel de Poitiers a ainsi validé une condamnation de première instance d'un prévenu à une amende de 1000€ dont 600€ avec sursis et a reconnu le préjudice de NE17. Plus grave, un prévenu a été poursuivi pour avoir agrandi sans autorisation sa mare de tonne à la Tremblade sur plus de 3 hectares en Natura 2000. Notre association s'est constituée partie civile et a détaillé les atteintes environnementales devant le juge.


Remplissage mare de tonne

En août 2023, le prévenu a été condamné à 5000€ d'amende, à l'obligation de remettre les lieux en l'état sous 12 mois et NE17 a reçu 5000€ en réparation de son préjudice. Un appel est en cours.

Les contentieux AUP se poursuivent

Ces dernières années, NE17 a contesté en justice et fait annuler plusieurs Autorisations Uniques Pluriannuelles (AUP) pour les prélèvements agricoles sur le département en raison de volumes autorisés trop importants qui méconnaissaient notamment le principe de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau dont la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides (L.211-1 du code de l'environnement). Alors que les décisions des juges administratifs étaient univoques, en 2023, l'autorité préfectorale a repris des arrêtés similaires sur plusieurs bassins. De nouveaux contentieux ont donc été engagés cette année.

Annulation du Plan Annuel de Répartition (PAR) Boutonne de 2021

L'AUP Boutonne accordait pour l'année 2021 un volume de 3,8 millions de m3 pour l'irrigation agricole sur ce bassin sensible. Pourtant, le PAR de la même année répartissait 10 millions de m3. En raison de cette illégalité manifeste, NE17 a contesté le PAR devant le Tribunal administratif de Poitiers qui l'a annulé en juillet 2023 pour contradiction avec l'AUP et avec le Schéma


Irrigation

d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Boutonne. Si cette annulation relève de l'évidence, distribuer de tels volumes est inquiétant et révèle l'absence de prise en compte de l'environnement par la Préfecture.

✸ Thème Protection de la Nature

Des trafics de civelles ont été condamnés

La civelle, anguille de moins de 12 cm, est une espèce en voie critique d'extinction qui fait l'objet d'un plan de gestion particulier. Le stock de civelles étant en train de s'effondrer, une réglementation stricte a été mise en place sous l'impulsion de l'Union européenne : la pêche de loisir est interdite et la pêche professionnelle est encadrée. Ceci n'empêche pas un fort braconnage. Ainsi, en sus de contester les quotas professionnels devant le Conseil d'Etat, Nature Environnement 17 s'est constituée partie civile dans différents dossiers que ce soit en appel ou en première instance. Avancée juridique notable, le 21 septembre 2023, le Tribunal judiciaire des Sables d'Olonne a retenu la circonstance aggravante de bande organisée dans un lourd dossier de trafic. Des amendes et des peines de prisons fermes ont été prononcées, en plus du dédommagement des parties civiles dont 9500€ pour NE17.

Le suivi des déchets du BTP


Décharge sauvage

De façon récurrente, NE17 relaie des alertes concernant des déchets du BTP entreposés hors réglementation. Un dossier topique a été jugé en 2023 par le Tribunal judiciaire de Saintes après des années de procédure. A la suite d'une plainte de NE17 de 2017 et de plaintes de riverains, une entreprise a été poursuivie pour diverses infractions au code de l'urbanisme et au code de l'environnement en raison d'une montagne de déchets entreposés illégalement sur une zone agricole protégée. Après une médiation infructueuse, l'entreprise a été condamnée à une amende délictuelle de 50 000€, à l'obligation de remettre les lieux en l'état sous 3 mois sous astreinte, à la suspension de son activité de broyage et de concassage pour un an et à indemniser NE17 à hauteur de 3000€ outre 1000€ de frais de justice. La saga n'est pas terminée puisque le prévenu a interjeté appel.

Sur ce thème, en 2023, NE17 a envoyé d'autres plaintes pour des dépôts massifs et/ou de produits dangereux dans des zones sensibles notamment en marais.

✸ Thème : Urbanisme

Permis d'aménager accordé à Nexity

La commune de Royan a délivré un permis d'aménager à la SAS Nexity pour l'aménagement d'un lotissement sur un terrain d'une surface plancher de 2623,43m² alors qu'une partie du projet constituait un habitat favorable à l'Azuré du Serpolet, espèce de papillon particulièrement fragile et sur liste rouge des espèces régionales menacées. Après une tentative de médiation où les enjeux environnementaux ont été ignorés, NE17 a été contrainte de déposer un recours administratif contre le permis. Dans un arrêt avant dire droit de juillet 2022, la Cour administrative d'appel de Bordeaux avait suivi nos arguments et avait sollicité une régularisation du projet par le dépôt d'une dérogation espèce protégée. Constatant qu'aucune dérogation n'avait été déposée par Nexity dans le délai imparti, la Cour a finalement annulé le permis d'aménager le 31 mai 2023 et a condamné la commune de Royan à verser 1500€ à NE17 au titre des frais de justice. Dans le contexte actuel d'effondrement de la biodiversité, nous espérons que cet arrêt conduise à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux au sien des projets d'urbanisme.

Les « cabanes » ostréicoles ne peuvent s'implanter en zone protégée

Si l'ostréiculture fait partie intégrante de l'attractivité du département, elle ne peut justifier des atteintes à l'environnement. C'est ainsi qu'en décembre 2023 le Tribunal judiciaire de La Rochelle a reconnu plusieurs infractions au code de l'urbanisme concernant une cabane ostréicole, de fait un restaurant de 200 couverts/jour, de 140m2 construite en zone remarquable, en Natura 2000 et sur la bande des 100m du littoral. A l'audience, NE17 a insisté sur les enjeux biodiversité en présence. Si la peine prononcée est à la hauteur des atteintes, amende de 50 000€ dont 20 000€ avec sursis, obligation de remise en état des lieux conformément au permis et indemnisation de NE17, un appel a une nouvelle fois été interjeté.

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

NE17 siège dans une centaine de commissions :

- 3 commissions sur l'air
- 2 commissions de l'agriculture
- 13 commissions sur l'aménagement de l'espace
- 1 commission biodiversité
- 6 commissions départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)
- 1 commission chasse/faune
- 16 commissions déchets et risques technologiques
- 13 commisions eau
- 2 commissions énergie
- 38 commissions sites NATURA 2000
- 8 commissions Conseil Maritime de façade Sud-Atlantique
- 2 commissions interrégional
- 12 commissions urbanisme
- 1 commission Plan Alimentaire de Territoire
- 1 commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

Exemples ci-dessous des commissions sur la ressource en eau et des groupes de travail sur la Communauté d'Agglomération de la Rochelle.

✸ La gestion de la ressource en eau

Le Comité Quantitatif de l'Eau (CQE)

Sous la présidence du préfet cette commission se réunit en principe deux fois par an pour faire le bilan de la saison d'irrigation agricole et préparer la saison à venir avec la présentation par les services de l'Etat de l'arrêté préfectoral qui fixe les règles pour la gestion structurel et les arrêtés sécheresse. Nous avons peu d'influence

La cellule de crise associée au CQE

Lors des périodes de sècheresse, cette cellule se réunit avant la parution des arrêtés de limitation.

Les SAGE

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement de l'Eau de la Sèvre Niortaise et de Marais Poitevin. NE17 siège à la CLE du SAGE SNMP depuis sa création en octobre 1999. La CLE se réunit 3 à 4 fois par an pour prendre des décisions en matière de gestion de la ressource en eau sur le bassin versant. En 2023 les trois réunions de la CLE ont permis de traiter des dossiers très divers comme les contrats de marais mais le travail en 2023 a porté surtout sur les études pour la détermination des volumes prélevables tous usages confondus. Ces études se termineront en 2025 et permettront de fixer des règles pour une gestion équilibrée et la protection les milieux naturels.

Les Projets de Territoire Pour la Gestion de l'Eau

NE17 siège au PTGE du bassin du Curé sur le Nord Aunis. Les conditions d'élaboration de ce projet n'ont pas permis à NE17 de faire valoir ses positions sur la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité face à une sur-représentation des activités économiques dont l'agriculture. Nous avons décidé de quitter les instances de gouvernance de ce PTGE. Cette absence n'empêche nullement NE17 d'œuvrer pour la protection des milieux sur ce bassin.

Les Plan Pluriannuel de Gestion

La restauration des bassins versants pour retrouver des milieux aquatiques et des zones humides fonctionnelles. NE17 siège au Comité Technique et au Comité de Pilotage pour le PPG sur le bassin de la Gères et de la Devise. En 2023 les cinq réunions on été consacrées à l'élaboration du diagnostic et du programme d'actions.

La Commission d'Evaluation et de Surveillance pour les réserves de substitution du bassin de la Sèvre

NE17 siège à cette commission qui est sous la présidence du préfet des Deux-Sèvres, chargée de surveiller la bonne exécution du protocole associé à la construction des ouvrages de stockage d'eau agricole sur la bassin de la Sèvre Niortaise. NE17 est opposée à ce projet mais conserve ainsi son droit de parole au sein de cette instance de gouvernance.

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public du Marais Poitevin

NE17 siège au nom de Poitou-Charentes Nature au CA de l'EPMP ou se discute et se décide les grandes orientations sur la gestion de l'eau et de la biodiversité sur le marais poitevin. L'EPMP est responsable du DOCOB Natura 2000.

La commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites

NE17 siège dans les cinq formations, nature, sites et paysages, publicité, carrières, faune sauvage captive. La formation sites et paysages se réunit chaque mois pour examiner les dossiers d'aménagement et autorisations d'urbanisme sur les sites classés.

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

Le CDERST se réunit chaque mois pour examiner des dossiers aussi variés que les autorisations environnementales sur les installations industrielles, les autorisations de prélèvements d'eau agricole et production d'eau potable, les pollutions de l'eau…

Administrateur référent : Patrick PICAUD

Groupes de travail sur la CDA de la Rochelle

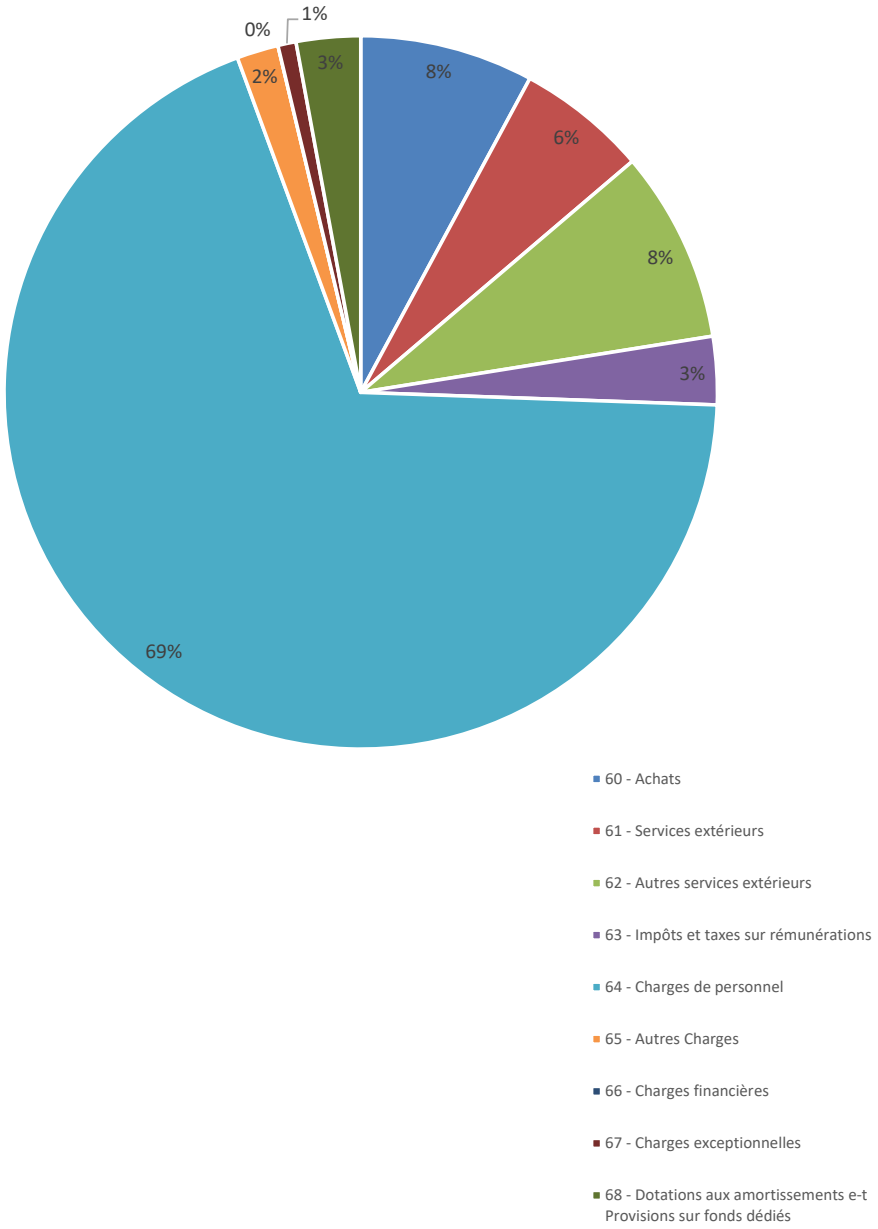
NE17 est bien identifiée sur la CDA de La Rochelle pour ses actions et ses compétences et est très sollicitée pour contribuer aux différents projets :

- NE17 est acteur et signataire du Contrat Local de Santé et Santé Environnement (actions contre la pollution de l'air par exemple)
- NE17 est acteur du PAT(projet alimentaire de territoire) La Rochelle - Aunis - Ré , particulièrement dans son groupe de travail « soutien aux pratiques vertueuses » en vue de la sortie des pesticides sur ce territoire
- NE 17 a apporté une importante contribution à l'élaboration du PCAET de la CDA (Plan Climat Air Energie) ; nombre de nos remarques ont été intégrées dans la version finale : à cet égard, NE17 est très vigilante à la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets , à la réalisation de la Trame Verte et Bleue de la CDA.
- NE17 a été lauréat aux côtés de Dompierre sur Mer, de la LPO et de CAPRES-AUNIS d'un projet régional TEN Biodiversité, pour conduire plusieurs actions de protection et de développement de la biodiversité sur cette commune.
- NE17 sera aussi partenaire du futur Atlas de la biodiversité de la CDA.

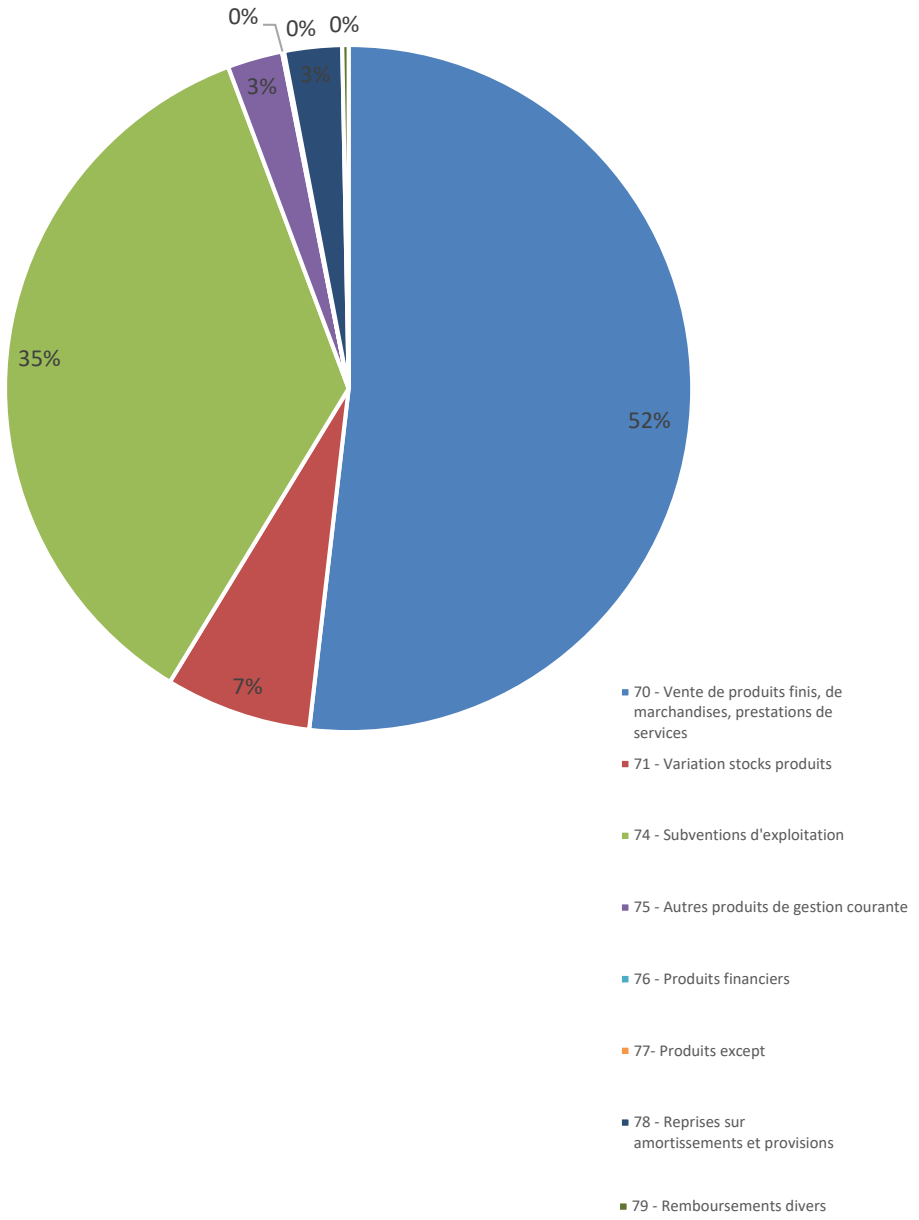
Administrateur référent : Alain CHABROLLE

NOS FINANCES

NOS CHARGES



NOS RESSOURCES



Nature Environnement 17
2 avenue Saint Pierre - 17 700 Surgères
www.ne17.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

FÉDÉRATIONS